

Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales

CAHIERS DU LAREPPS

No 09-03

**Enquête sur l'action communautaire auprès
des immigrants : ce que disent les adultes
en centre de francisation à Côte-des-Neiges**

par

**Alexandra Prohet et Valérie Chamberland
Sous la direction de Lucie Dumais**

**École de travail social
Université du Québec à Montréal**

**© LAREPPS/UQÀM
Avril 2009**

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2009

ISBN 978-2-922879-05-06 (version imprimée)

ISBN 978-2-922879-06-3 (version pdf, en ligne)

ISSN 1490-8069

AVANT-PROPOS

Le présent rapport constitue l'un des éléments composant une recherche évaluative d'ensemble sur les retombées de l'action communautaire (AC) du quartier Côte-des-Neiges de Montréal dans les années 2000. La recherche évaluative fait suite à une première phase de recherche entreprise en 2004 et qui a produit un bilan historique portant sur la période 1975-2000.¹ Parmi les autres composantes de la recherche évaluative, nous avons déjà publié deux monographies d'organismes communautaires² et nous comptons également produire les résultats d'une enquête menée auprès d'organismes monoethniques du quartier. Ces choix ont été dictés par les objectifs de recherche, les moyens à notre disposition et les critères de validité, et des discussions en comité.

La recherche évaluative s'intéresse aux résultats de l'AC en termes d'amélioration ou de changement dans les conditions de vie des personnes et des familles immigrantes, en particulier les nouveaux arrivants. Le choix de cibler ce domaine particulier de l'AC a été fait avec un comité conseil composé de personnes siégeant au Conseil communautaire de Côte-des-Neiges et d'organismes communautaires du CLSC, ainsi qu'avec d'autres personnes impliquées dans l'AC du quartier. C'est ce même comité conseil qui nous accompagne depuis 2004.

La recherche vise aussi à évaluer les incidences plus globales de l'AC sur le quartier, tels que l'intégration du milieu et le type de réseautage incarné par les acteurs sur le terrain dans le domaine de l'accueil et de l'intégration des immigrants. Mettre le cap sur des résultats qui reflètent tant les buts que les moyens des organisations du quartier, c'est souligner que notre évaluation s'intéresse à ces deux dimensions centrales de l'action communautaire.

Notre évaluation est de type partenarial. C'est-à-dire que, sans se soustraire à l'idée d'évaluer des résultats en fonction de « marqueurs » positifs et négatifs, elle vise surtout à susciter la discussion sur les buts atteints et les moyens utilisés avec les acteurs concernés. En somme, dans le contexte de la recherche récente sur l'évaluation, notre approche se situe à mi-chemin entre une étude d'impacts externe et une évaluation formative interne qui ne serait centrée que sur les processus. Elle se situe sur un terrain encore peu défriché : celui de l'évaluation de tout un secteur d'activités (ici, le tiers secteur communautaire ou de l'économie sociale) et non seulement d'un projet pilote ou d'un organisme.

Pour réaliser cette évaluation, une série d'objectifs spécifiques sont poursuivis : 1) inventorier les organismes communautaires du quartier et leurs clientèles; 2) enquêter auprès d'utilisateurs et d'intervenants d'organismes sur les visées et sur les retombées de l'AC en matière d'accueil et d'intégration des immigrants ; 3) mesurer les résultats regroupés en trois axes : sur les personnes ou familles, sur les modes d'action des organismes; sur le quartier ; 4) analyser et discuter des résultats de manière partenariale et collégiale et ce, 5) en tentant de comprendre les effets attribuables aux organismes et ceux hors de leur contrôle. La collaboration de partenaires du quartier (organismes, témoins clés, résidents, immigrants) à la démarche d'ensemble de la recherche nous assure la qualité de la participation des populations et des organismes répondants, ainsi qu'une diffusion large et une meilleure garantie de valorisation des résultats de recherche.

¹ Le rapport de recherche sur ce bilan est disponible au Centre de recherche et de formation du CSSS de la Montagne et au Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales. Voir Rhéaume *et al.* 2007.

² Brunet, Chamberland et Dumais, 2008 ; Prohet et Dumais, 2008.

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce rapport de recherche a été rendue possible grâce au soutien financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), dans le cadre de la phase II de la recherche sur l'action communautaire dans Côte-des-Neiges. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont collaboré à cette recherche. Tout d'abord, un grand merci aux membres de l'équipe du Centre Pauline-Julien, notamment à son directeur général, Sylvain Lachaine, ainsi qu'à ses directeurs adjoints, Anne-Sophie Armand et Daniel Charron. Merci aussi à tous les professeurs. Nous tenons encore à remercier les élèves du Centre Pauline-Julien qui ont bien voulu participer à nos entrevues et répondre à notre questionnaire. Merci aussi aux intervenants du secteur communautaire du quartier Côte-des-Neiges qui siègent sur le comité conseil qui encadre cette recherche depuis sa première phase (2004-2006) : Denise Beaulieu, directrice du Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges ; Ginette Bibeau, responsable du soutien aux familles et bénévolat à Promis; Roger Côté, organisateur communautaire au CSSS de la Montagne ; Denyse Lacelle, coordonatrice du Conseil communautaire et Alain Landry, directeur de Multicaf. Merci aussi aux chercheurs qui participent également aux travaux de ce comité : Jacques Rhéaume, professeur au département de communication sociale et publique à l'UQÀM et directeur scientifique du Centre de recherche et de formation du CSSS de la Montagne ; Yves Vaillancourt, professeur associé à l'École de travail social à l'UQÀM et chercheur au Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS), et Lilyane Rachédi, professeure à l'École de travail social à l'UQÀM.

Alexandra Prohet, professionnelle de recherche, et Valérie Chamberland, assistante de recherche, ont effectué les démarches de collecte des données et ont procédé au traitement et à l'analyse des données. Puis Alexandra Prohet a procédé à la rédaction de la présente contribution, sous la direction de Lucie Dumais, professeure à l'École de travail social et codirectrice du LAREPPS.

RÉSUMÉ

La présente recherche vise à évaluer les retombées de l'action communautaire sur les conditions de vie des personnes et familles immigrantes du quartier Côte-des-Neiges tout en amorçant une discussion plus large sur les défis de l'intégration. C'est dans cette perspective que l'équipe des chercheurs est allée frapper à la porte du Centre Pauline-Julien, un centre de francisation situé à Côte-des-Neiges qui compte chaque année pour élèves des centaines d'immigrants et de réfugiés. L'enquête menée dans ce centre de francisation a permis d'aller à la rencontre de nouveaux arrivants qui fréquentent ou non des organismes communautaires du quartier.

Les résultats de cette enquête permettent à l'équipe des chercheurs de souligner toute l'importance des retombées de l'action communautaire de Côte-des-Neiges dans le domaine de l'accueil et de l'intégration et de considérer certaines de ses limites. La présente recherche a encore permis de rompre avec certaines idées reçues appliquées au contexte de l'immigration en mettant notamment en exergue le fait que l'intégration des nouveaux arrivants à la société québécoise ne dépend pas uniquement d'eux-mêmes, mais aussi de l'ouverture de la société d'accueil.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	i
REMERCIEMENTS	ii
RESUME	ii
TABLE DES MATIERES	iii
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES	iv
LISTE DES ACRONYMES ET ABREVIATIONS	v
INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE	3
1. Le Centre Pauline-Julien	3
2. La population immigrante de Côte-des-Neiges et l'échantillon de l'enquête au Centre Pauline-Julien: un ensemble d'informations	4
2.1 Les critères retenus dans la construction de l'échantillon pour l'enquête par questionnaire et pour les <i>focus group</i>	4
2.2 Le portrait statistique des répondants au questionnaire	5
2.3 Des informations statistiques complémentaires sur la population de Côte-des-Neiges.....	13
3. Précisions d'ordre méthodologique et théorique	18
DEUXIEME PARTIE : LES RESULTATS	20
1. Les conditions de vie et l'intégration	20
1.1 Une appréciation quantitative	20
1.2 Une définition de l'intégration du point de vue des répondants	27
1.3 En résumé.....	31
2. Les habitudes de fréquentation des organismes communautaires	32
2.1 Éléments d'évaluation qualitative.....	32
2.2 Éléments d'évaluation quantitative.....	35
3. Les retombées de l'action communautaire (AC) sur les conditions de vie	39
3.1 Éléments d'évaluation qualitative.....	39
3.2 Éléments d'évaluation quantitative.....	41
3.3 Le bénévolat.....	44
3.4 En résumé.....	45
4. Analyse et discussion	46
CONCLUSION	50
BIBLIOGRAPHIE	51
ANNEXES	54

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Tableau 1 :	Âge regroupé.....	6
Tableau 2 :	Sexe du répondant.....	6
Tableau 3 :	Emploi.....	8
Tableau 4 :	Nombre d'années au Québec	10
Tableau 5 :	Pays d'origine	11
Tableau 6 :	Notions de français préalables	12
Tableau 7 :	Changement des conditions de vie depuis l'arrivée.....	21
Tableau 8 :	Évaluation des conditions de vie aujourd'hui.....	21
Tableau 9 :	Fréquence des contacts avec la famille ou avec d'autres communautés dans les loisirs	23
Tableau 10 :	Fréquence des contacts avec la famille ou avec d'autres communautés au travail.....	24
Tableau 11 :	Degré de satisfaction du répondant ayant un emploi	24
Tableau 12 :	Satisfaction à l'égard de l'emploi et degré d'intégration.....	25
Tableau 13 :	Facilité à trouver un travail satisfaisant	25
Tableau 14 :	Facilité à trouver un logement satisfaisant.....	26
Tableau 15 :	Facilité à s'intégrer	27
Tableau 16 :	Les répondants des focus groups	32
Tableau 17 :	Fréquentation actuelle d'OC de CDN.....	36
Tableau 18 :	Les organismes fréquentés actuellement et ceux fréquentés auparavant.....	37
Tableau 19 :	Fréquentation actuelle d'OC de CDN et lieu de résidence	38
Tableau 20 :	Les raisons de ne pas fréquenter d'OC de CDN	38
Tableau 21 :	Fréquentation actuelle d'OC de CDN et fréquentation actuelle d'autres OC dans un autre quartier	38
Tableau 22 :	La fréquentation d'un OC de CDN aide votre intégration.....	41
Tableau 23 :	La fréquentation d'un OC peut globalement aider l'intégration des immigrants	43
Tableau 24 :	Les ressources ou les organisations relevant des réseaux suivants aident-ils les immigrants à s'intégrer ?	43
Figure 1 :	Statut familial.....	7
Figure 2 :	Nombre d'enfants.....	7
Figure 3 :	Scolarisation.....	8
Figure 4 :	Statut d'immigration	9
Figure 5 :	Degré d'amélioration du français du répondant.....	12
Figure 6 :	Sexe des élèves inscrits.....	13
Figure 7 :	Moyenne d'âge des élèves inscrits.....	14
Figure 8 :	Nombre d'années de scolarité des élèves inscrits	14
Figure 9 :	Les dix premières langues maternelles	15
Figure 10 :	Langues maternelles des élèves inscrits par région/continent	15
Figure 11 :	Actuel degré d'intégration	20
Figure 12 :	État actuel des conditions de vie dans l'ensemble	22
Figure 13 :	Fréquenter un OC de CDN aide l'intégration.....	42

LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

AC :	Action communautaire
CCLCDN :	Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges
CDN :	Côte-des-Neiges
CLSC :	Centre local de services communautaires
CRF :	Centre de recherche et formation
CRSH :	Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
CSDM :	Commission scolaire de Montréal
CSSS :	Centre de santé et de services sociaux
LAREPPS :	Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales
NDG :	Notre-Dame-de-Grâce
OC :	Organisme communautaire

INTRODUCTION

Depuis 2004, une recherche axée sur le thème de l'action communautaire (AC) s'est amorcée dans le quartier Côte-des-Neiges (CDN). Cette recherche s'appuie sur une logistique partenariale encadrée par un comité composé de chercheurs (du Centre de recherche et de formation (CRF) du Centre de Santé et de services sociaux [CSSS] de la Montagne et du Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales [LAREPPS], UQAM) et de partenaires du quartier (CSSS, Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges, Conseil communautaire, MultiCaf, PROMIS). Alors que la première phase de la recherche a permis de construire un récit collectif de l'action communautaire développée à Côte-des-Neiges depuis 30 ans (de 1975 à 2005) du point de vue des acteurs du milieu eux-mêmes, la deuxième phase adopte quant à elle la forme d'une recherche évaluative auprès des usagers et des intervenants.

En effet, l'objectif de la deuxième phase de ce processus de recherche vise à étudier les retombées de l'action communautaire sur les conditions de vie des individus et des familles dans le domaine de l'accueil et de l'intégration des immigrants et réfugiés du quartier Côte-des-Neiges. Notons que cet objectif de recherche a été construit à partir des préoccupations exprimées par les organismes communautaires (OC) du quartier siégeant au comité conseil la recherche. Ces derniers cherchaient en effet à savoir « s'ils faisaient correctement de l'intégration ». L'équipe de recherche a donc proposé d'établir dans quelle mesure les OC aident ces populations dans leur parcours vers l'intégration. Quels sont les effets positifs et les limites de l'intervention dans ce domaine ?

C'est dans cette perspective que l'équipe de recherche a choisi de réaliser plusieurs enquêtes de type monographique dans des OC du quartier qui proposent un certain nombre d'activités significatives en matière d'accueil et d'intégration. Elle a d'abord réalisé deux enquêtes. À la suite de ces deux premières enquêtes, il est apparu que les OC siégeant au comité, davantage qu'une évaluation de l'action d'OC en particulier, souhaitaient plutôt que cette phase de la recherche puisse susciter une réflexion globale sur la question de l'AC à CDN, en lien avec la question de l'intégration. Il faut préciser ici que cette question particulière faisait alors largement écho au contexte sociopolitique général qui baignait le Québec dans son entier. C'est en effet au même moment que les consultations publiques de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, coprésidée par Gérard Bouchard et Charles Taylor, battaient leur plein. Or, ces consultations et autres travaux de la Commission n'ont pas manqué de susciter de vives réactions auprès de la population à l'échelle de la province.³

L'équipe du LAREPPS, par souci de flexibilité et des préoccupations de ses partenaires, a donc souhaité poursuivre ses activités de recherche en tentant de répondre le mieux possible à cette demande qui leur était faite. Ainsi, elle a poursuivi son travail d'évaluation de l'AC de CDN tout en l'inscrivant dans une perspective plus large (et moins orientée en direction d'un OC en particulier). Pour ce faire, les chercheurs ont choisi de poursuivre leur collecte de données auprès d'un échantillon contrasté de répondants, c'est-à-dire en allant à la rencontre non plus uniquement d'usagers d'OC, mais, plus largement, d'immigrants et de réfugiés du quartier

³ Les travaux de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles se sont amorcés en mars 2007, à la suite d'un décret du gouvernement. Ils ont officiellement pris fin en juin 2008, soit un mois après le dépôt d'un rapport final.

fréquentant ou non des OC de CDN. C'est dans cette perspective que l'équipe des chercheurs, soutenue par le comité conseil le projet, est allée frapper à la porte du Centre Pauline-Julien. Ce centre de francisation situé à CDN compte chaque année pour élèves des centaines d'immigrants et réfugiés.

Le présent rapport vise à faire le compte rendu de cette enquête. Ainsi, après l'exposé de la démarche méthodologique, nous présenterons les résultats de la recherche. Nous analyserons alors les conditions de vie des répondants et établirons une définition de l'intégration, selon leur propre point de vue. Puis, nous évoquerons leurs habitudes de fréquentation des OC du quartier CDN, avant d'évaluer les retombées de l'AC sur les conditions de vie de ces immigrants et réfugiés, au sens large.

PREMIÈRE PARTIE : LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

1. Le Centre Pauline Julien

La Commission scolaire de Montréal compte, sur son territoire, 16 centres de services en matière d'éducation aux adultes, dont six d'entre eux offrent exclusivement des services de francisation (Voir en annexe la liste des six centres de francisation de la CSDM.). Le Centre Pauline-Julien est l'un de ceux-ci.

Auparavant le Centre Saint-Pascal-Baylon, le Centre Pauline-Julien offre des services de francisation par l'intermédiaire de différentes activités d'enseignement (cours de francisation et cours de francisation-alpha – pour les personnes analphabètes ou illettrées) et autres programmes spéciaux (programmes destinés aux parents – pour la francisation des parents ayant des enfants au primaire ; lecture de contes aux enfants des écoles primaires du quartier par les étudiants du centre ; programme local « mieux lire pour mieux parler » ; projets IFPCA,⁴ journée information-ressources ; élèves interprètes).

Le Centre Pauline-Julien propose également à ses élèves quelques activités parascolaires (soccer, exposition d'œuvres d'art et d'artisanat, chorale). Par ailleurs, les élèves du Centre disposent des services d'appoint de la part d'une technicienne en travail social, de conseillères pédagogiques, de professeurs ressources. Un laboratoire d'informatique et une bibliothèque sont également mis à leur disposition.

En octobre 2007, le comité d'orientation du centre, composé de membres de la direction et de professeurs, dépose « un plan de réussite annuel » pour l'année scolaire 2007-2008. Ce plan se fixe plusieurs objectifs précis et définit des moyens d'action, ainsi que les ressources (humaines et financières) nécessaires en vue d'atteindre ces objectifs. Il se dote encore de certains indicateurs qui visent à évaluer les résultats obtenus. Retenons simplement que le Centre Pauline-Julien rassemble ces objectifs en fonction des trois orientations suivantes :

1. valoriser chez les élèves l'utilisation du français, dans l'atteinte de leurs objectifs personnels (relation avec la communauté) et professionnels (travail ou études) ;
2. favoriser chez les élèves la persévérance scolaire en vue d'assurer la réussite du plus grand nombre ;
3. promouvoir l'exercice d'une citoyenneté active et responsable chez les élèves.

Centre Pauline-Julien. 2008. En ligne. <[http:// www.csdm.qc.ca/Centre-Pauline-Julien/](http://www.csdm.qc.ca/Centre-Pauline-Julien/)>. Consulté le 21 juillet 2008.

Dans ce plan d'action, les cours de français sont au cœur des services éducatifs offerts. Les élèves des cours de francisation sont répartis, après évaluation de leur connaissance du français, dans six niveaux distincts (le niveau 1 rassemblant les élèves au niveau de français le plus faible ou les grands débutants, alors que le niveau 6 compte les élèves ayant le meilleur niveau de compétences linguistiques). En fonction des inscrits, le nombre de classes par niveau peut varier. Les cours de français sont donnés, soit en journée (à raison de 30 heures par semaine), soit en soirée (à raison de 15 heures par semaine). Les élèves des cours de francisation-alpha suivent,

⁴ Projets ponctuels organisés en lien avec le programme de subvention Initiatives fédérales provinciales conjointes en matière d'alphabétisation (IFPCA).

quant à eux, des cours à raison de 12 heures par semaine. Enfin, les élèves du programme pour les parents, ont classe le samedi et le dimanche de 8 h 45 à 13 h.

2. La population immigrante de Côte-des-Neiges et l'échantillon de l'enquête au Centre Pauline-Julien : un ensemble d'informations

Pour les fins de l'enquête au Centre Pauline-Julien, l'équipe de recherche a établi que la cueillette de données au Centre devait se faire selon les techniques d'enquête qualitatives et quantitatives suivantes :

- techniques quantitatives : un questionnaire autoadministré, avec utilisation d'échelles, auprès des élèves ciblés;
- techniques qualitatives : des entrevues collectives (ou *focus group*) auprès des élèves ciblés.

Par l'utilisation d'un questionnaire et de données quantitatives visant à donner un coup de sonde représentatif des opinions et situations de la population, l'équipe a voulu d'entrée de jeu brosser un portrait global des élèves du Centre Pauline-Julien et des immigrants de Côte-des-Neiges. Les sections suivantes offrent de telles informations. L'ensemble de ces informations nous permet aussi de juger de l'adéquation de l'échantillon de répondants que nous avons retenus pour l'enquête.

2.1 Les critères retenus dans la construction de l'échantillon pour l'enquête par questionnaire et pour les focus group

Dans la construction d'un échantillon de répondants sélectionnés parmi les élèves du centre de francisation, il a été décidé que, dans un premier temps, seuls les élèves des niveaux 5 et 6 seraient ciblés dans le cadre de cette sélection. Ceux-ci forment un bassin d'environ 200 répondants. Les élèves de niveaux 1 à 4 n'ont pas été inclus en raison de leur connaissance linguistique trop sommaire pour participer de façon adéquate à une collecte de données en français.

Au moment de la construction de l'échantillon, soit lors de la session d'hiver 2008 (de janvier à mars), le nombre total d'élèves inscrits aux cours de jour et du soir dans les niveaux 5 à 6 représentait donc 200 répondants potentiels répartis en 10 classes distinctes (six classes de jour et quatre classes du soir).

De façon à organiser la collecte des données sur un plan pratique, sans bouleverser outre mesure les activités d'enseignement, l'équipe de recherche a travaillé en étroite collaboration avec l'équipe des professeurs des niveaux concernés. La collecte des données s'est donc déroulée en fonction des étapes suivantes :

- le recrutement des répondants ;
- l'administration d'un prétest à un groupe restreint de répondants ;
- l'administration du questionnaire (dans sa version finale) au reste des répondants constituant l'échantillon.

Tous les étudiants des 10 classes des niveaux 5 et 6 inscrits à la session d'hiver 2008 ont été invités à remplir ce questionnaire (il s'agit d'un recrutement indirect, par l'intermédiaire des professeurs), sur le principe de l'anonymat et de l'engagement libre et volontaire, sans autre critère de sélection.

En définitive, 11 répondants ont rempli le questionnaire en prétest, lors de deux sessions distinctes, organisées pour les élèves des cours du soir, d'une part, puis pour ceux des cours de jour, d'autre part (respectivement, les 23 et 24 janvier 2008). Cet exercice a permis de vérifier la validité de l'outil et d'y ajouter quelques corrections mineures. Par la suite (le 19 février 2008), un total de 62 personnes ont répondu au questionnaire dans sa version finale (Voir le questionnaire en annexe.). Ainsi, sur les six classes des cours de jour concernées par la collecte des données, 22 élèves ont rempli le questionnaire. Et sur les quatre classes des cours du soir, 40 élèves ont rempli le questionnaire.

C'est donc un total de 72 questionnaires valides qui ont été collectés (10 en prétest et 62 pour le questionnaire dans sa version finale).⁵ Les questionnaires ont été analysés à l'aide du logiciel de traitement des données statistiques SPSS.

Par la suite, toutes les personnes ayant rempli le questionnaire ont été invitées (par recrutement direct) à participer à une entrevue collective. Toujours en collaboration avec l'équipe des professeurs, l'équipe de recherche a recruté en vue de mener une entrevue collective avec des élèves des cours de jour et une entrevue collective avec des élèves des cours du soir.

Au total, neuf personnes se sont inscrites pour participer au *focus group* des cours de jour et 14 personnes, au *focus group* des cours du soir. Ce sont finalement cinq personnes qui ont participé au premier *focus group* (le 22 février 2008) et quatre qui ont pris part au deuxième (le 21 avril 2008).

2.2 Le portrait statistique des répondants au questionnaire ⁶

Des 72 personnes ayant rempli le questionnaire, 39 % sont âgées de 20 à 30 ans. Le plus jeune répondant a 20 ans. C'est en fait une large proportion des répondants qui est assez jeune, puisque la majorité est âgée de 20 à 40 ans. (Tableau 1)

⁵ Sur un total réel de 73 questionnaires, un élève est venu deux fois remplir le questionnaire : lors du prétest et lors de l'administration des questionnaires dans leur version finale. Les chercheurs n'ont pris en compte que le questionnaire dans sa version finale.

⁶ Notons que toutes les statistiques énoncées dans ce texte sont arrondies.

Tableau 1 – Âge regroupé (N=72)

Âge	%
19 ans et moins	0
20 à 30 ans	38,9
31 à 40 ans	34,7
41 à 50 ans	20,8
51 à 60 ans	2,8
61 ans et plus	2,8
TOTAL	100

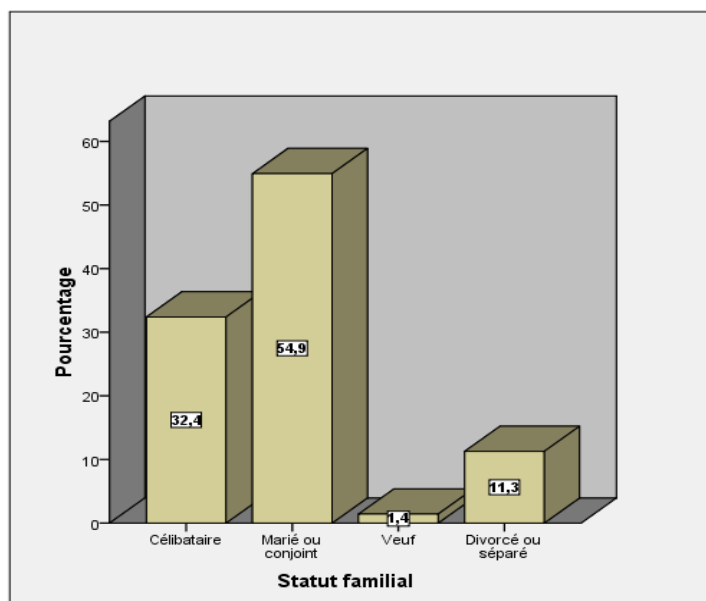
Notons par ailleurs qu'un peu plus de la moitié (54 %) des répondants sont des femmes. (Tableau 2)

Tableau 2 - Sexe du répondant (N=72)

Sexe	%
Homme	45,8
Femme	54,2
TOTAL	100

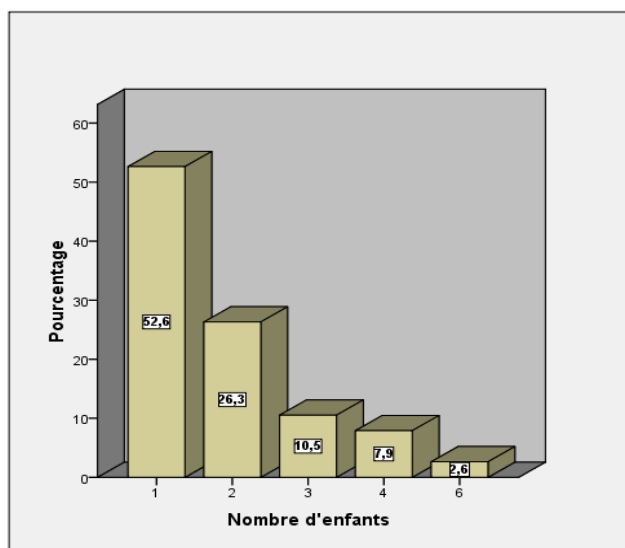
Les répondants sont aussi majoritairement des personnes mariées ou vivant maritalement (55 %), parmi lesquelles on compte un plus grand nombre de femmes. Les hommes sont en effet plus nombreux parmi les célibataires. (Figure 1)

Figure 1- Statut familial (N=71)



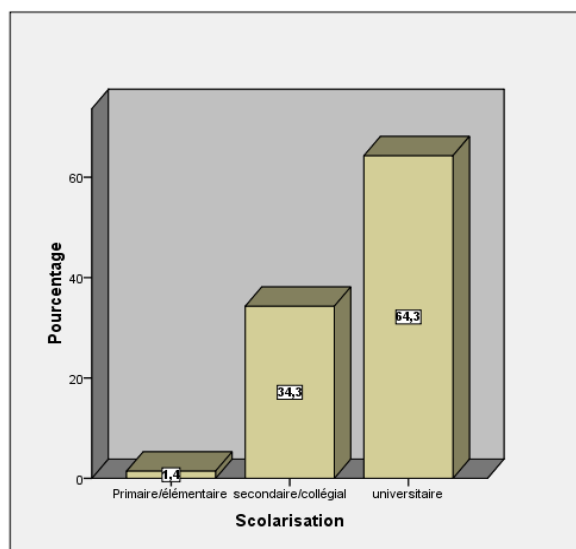
La moitié des répondants ont des enfants. Parmi les personnes ayant déclaré avoir des enfants (N = 38), la plus forte proportion (53 %) dit avoir un seul enfant. (cf. Figure 2) Les répondants ont en moyenne 1,8 enfants.

Figure 2 - Nombre d'enfants (N=38)



Il n'est pas impossible de voir ici un effet de la combinaison de plusieurs facteurs : le jeune âge des répondants, associé à leur niveau de scolarisation. En effet, les répondants au questionnaire sont globalement plutôt scolarisés, puisque 64 % d'entre eux ont un niveau de formation universitaire (Figure 3). Notons que la proportion d'hommes à avoir un niveau scolaire universitaire est à peu près égale à celle des femmes (65 % des hommes et 63 % des femmes). Or, peut-on penser que plus les personnes sont scolarisées, moins elles ont d'enfants et, surtout, qu'elles les ont plus tardivement?

Figure 3 - Scolarisation (N=70)



Une forte proportion des répondants (60 %) sont sans emploi. Parmi eux, 45 % ont une formation universitaire et 80 % sont à la recherche d'un travail.

En ce qui concerne les personnes en emploi, il est à noter qu'il y a une plus grande proportion d'hommes à avoir un emploi que de femmes (51 % des hommes, contre 30 % des femmes). Ajoutons que, sur les répondants qui vivent en couple (Tableau 3), 41 % des répondants sans emploi ont un conjoint qui n'a également pas d'emploi.⁷

Tableau 3 – Emploi (N = 59)

Données en %		Le répondant a-t-il un emploi?	
		Oui	Non
Le conjoint du répondant a-t-il un emploi?	Oui	28,0	35,3
	Non	28,0	41,2
	Ne s'applique pas	44,0	23,5
TOTAL		100	100

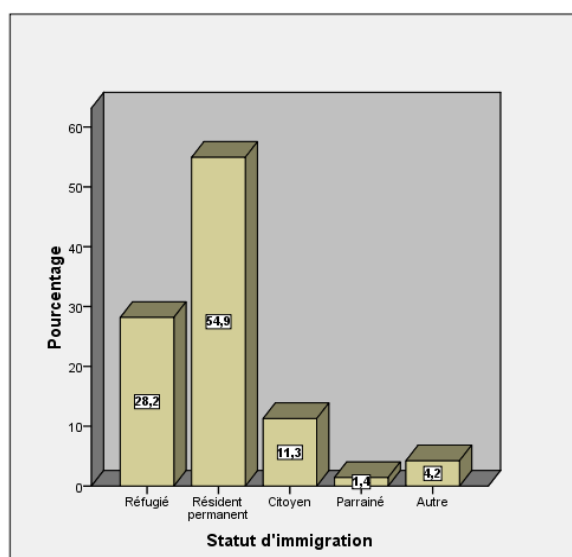
⁷ Parmi les 10 réponses classées manquantes à la question « Si vous êtes en couple, votre conjoint(e) a-t-il/elle un emploi? », notons que quatre personnes s'identifient comme « célibataires », trois se disent « divorcé(e) ou séparé(e) », deux personnes se disent « marié(e) ou conjoint(e) de fait » et une personne se dit « veuf/veuve ».

Notons encore que ce sont plus de la moitié des répondants (57 %) qui, depuis leur arrivée au Québec, ont suivi une formation ou repris leurs études, ou encore envisagent de le faire. La plus grande proportion d'entre eux (46 %) ont fait ce choix de façon à obtenir une équivalence de diplômes ou pour être admis dans un ordre professionnel. Tandis que pour 24 % d'entre eux, il s'agit de mettre leurs connaissances à niveau. Peut-on voir dans ce résultat une forme de stratégie d'intégration particulière – plus propre aux personnes immigrantes qui sont relativement bien scolarisées ?

En ce qui concerne le lieu de résidence des répondants, les trois quarts d'entre eux habitent actuellement dans le quartier CDN, tandis que le reste des répondants vivent majoritairement dans un quartier proche.

Notons encore que plus de la moitié des répondants (54 %) sont résidents permanents et qu'un peu moins d'un tiers d'entre eux (28 %) sont réfugiés, ce qui représente une proportion assez élevée de l'échantillon constitué. (Figure 4)

Figure 4 - Statut d'immigration (N=71)



Ajoutons que les femmes comptent proportionnellement davantage de résidents permanents (60 % des femmes et 48 % des hommes), alors que les hommes comptent proportionnellement davantage de réfugiés (36 % des hommes et 21 % des femmes).

Une plus grande proportion de femmes que d'hommes (74 % des femmes contre 58 % des hommes) sont arrivées accompagnées au Québec. De plus, 67 % des femmes avaient des amis, des connaissances ou de la famille au Québec avant leur arrivée (contre 33 % des hommes). Faut-il voir dans ces chiffres un effet du principe de regroupement familial ? En effet, cela peut peut-être s'expliquer par le fait que les hommes ont davantage tendance à immigrer seul, partir en premier de leur pays d'origine, pour, une fois installés, faire venir leur conjointe ainsi que le reste de leur famille.

En ce qui concerne la durée de leur installation dans la société d'accueil, les répondants sont en moyenne depuis six ans au Québec et sont, par ailleurs, installés en plus grande proportion depuis un à trois ans. (Tableau 4)

Tableau 4 – Nombre d'années au Québec (N=70)

Catégories	%
1 an et moins	25,7
2 ans	31,4
3 ans	17,1
De 4 à 9 ans	18,6
10 et plus	7,1
TOTAL	100

Les personnes qui composent l'échantillon de répondants proviennent de 26 pays distincts. On remarque toutefois que les Mexicains sont les plus nombreux à avoir répondu au questionnaire, puisqu'ils représentent 22 % des répondants. (Tableau 5) La majorité des personnes réfugiées sont aussi originaires du Mexique (65 %, N=20).

Tableau 5 – Pays d’origine (N=71)

Pays d’origine	%
Albanie	1,4
Arménie	4,2
Barbade	1,4
Brésil	1,4
Bulgarie	2,8
Chili	1,4
Chine	8,5
Colombie	9,9
Cuba	1,4
Géorgie	1,4
Grèce	1,4
Guatemala	1,4
Iran	7,0
Kazakhstan	5,6
Kosovo	1,4
Maroc	2,8
Mexique	22,5
Moldavie	2,8
Pérou	2,8
Philippines	2,8
République Dominicaine	1,4
Roumanie	5,6
Russie	2,8
Turquie	1,4
Venezuela	1,4
Vietnam	2,8
TOTAL	100

En moyenne, les répondants sont inscrits depuis 10 mois au Centre Pauline-Julien, la plus grande proportion d’entre eux (13 %) étant inscrite depuis 13 mois. En général, les répondants disent avoir entendu parler du centre de francisation par l’intermédiaire d’amis, de connaissances ou de membres de leur famille (80 % des répondants). Plus de la moitié (54 %) avaient des notions de français avant d’arriver au Québec, soit autant d’hommes que de femmes (54 % des hommes et 54 % des femmes).

Notons aussi que parmi les répondants, 71 % sont résidents permanents. En revanche, le plus grand nombre de personnes qui n’avait pas de notions de français avant leur arrivée sont des réfugiés (42 % de réfugiés contre 36 % de résidents permanents). (Tableau 6)

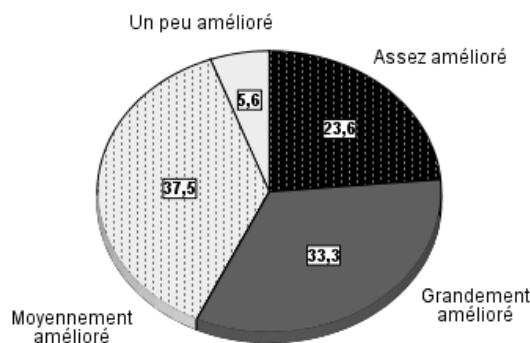
Tableau 6 – Notions de français préalables (N=71)

		Statut d'immigration					TOTAL
		Réfugié	Résident permanent	Citoyen	Parrainé	Autre	
Notions de français préalables	Oui	15,8	71,1	10,5	0	2,6	100
	Non	42,4	36,4	12,1	3,0	6,1	100

* Test du Chi-carré à 0.040

Et pour l'ensemble des répondants, le fait de suivre des cours leur a globalement permis d'améliorer leur connaissance du français (37,5 % d'entre eux disent avoir moyennement amélioré leur français et 33 %, grandement améliorée). (Figure 5)

Figure 5 - Degré d'amélioration du français du répondant (N=72)



Les répondants disent encore, pour la plupart (69 %), avoir d'autres occasions où ils peuvent régulièrement s'exercer à parler français, en dehors du Centre Pauline-Julien. C'est en fait 48 % d'entre eux (N=50) qui s'exercent à parler français avec leurs amis ou connaissances et 30 % qui s'exercent à parler français au travail.

En résumé, l'échantillon des répondants à notre enquête par questionnaire au Centre Pauline-Julien est constitué de presque autant d'hommes que de femmes. Il s'agit de personnes qui sont plutôt jeunes (âgées de 20 à 40 ans), qui vivent avec un conjoint. La moitié des répondants ont des enfants, mais la plupart ont un enfant uniquement (1,8 enfants en moyenne). Dans l'ensemble, les répondants sont majoritairement diplômés (la plupart ont une formation universitaire) et sont, pour la majorité, sans emploi. Ils sont en moyenne depuis six ans au Québec, mais la plus forte proportion d'entre eux sont installées depuis un à trois ans au Québec. Parmi les répondants, on compte une proportion importante de personnes originaires du Mexique, alors que le reste d'entre eux provient d'une mosaïque de pays.

2.3 Des informations statistiques complémentaires sur la population de Côte-des-Neiges

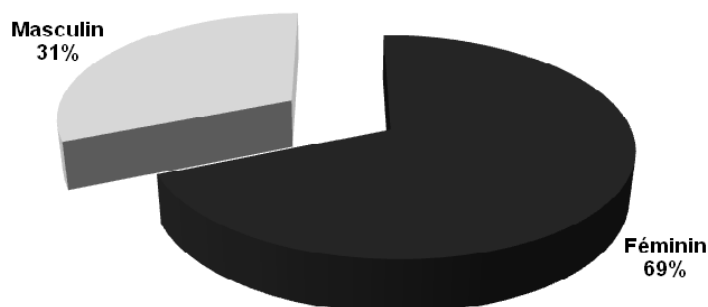
Comparons le profil statistique des personnes constituant l'échantillon des répondants à la population globale des élèves du Centre Pauline-Julien et à celle des immigrants du quartier Côte-des-Neiges dans son ensemble.

LES ELEVES INSCRITS AU CENTRE PAULINE-JULIEN

Nous disposons de certaines données statistiques produites par les services du centre de francisation. Ces données ont été mises à jour le 28 novembre 2007 et se rapportent aux élèves du Centre Pauline-Julien alors inscrits aux cours de jour, du soir et des fins de semaine. Elles concernent un total de 1270 élèves inscrits (N = 1270).

Ainsi, au 28 novembre 2007, 69 % (soit un peu moins des trois quarts) des élèves inscrits sont des femmes. (Figure 6⁸)

Figure 6 - Sexe des élèves inscrits (N=1270)

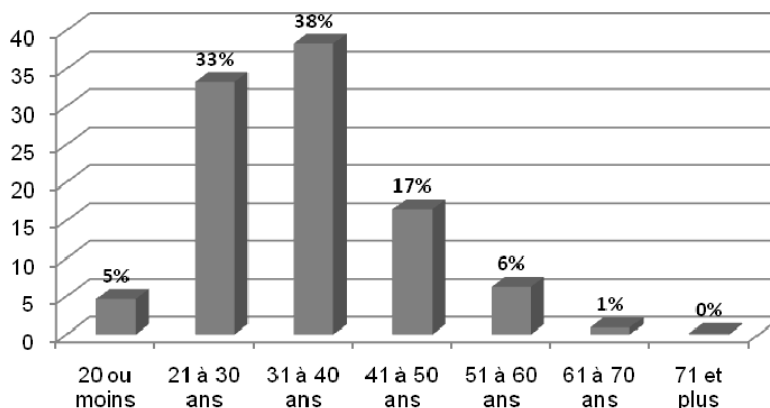


* Source : Données administratives du Centre Pauline-Julien (28-11-2007)

Les élèves sont âgés de 21 à 40 ans, en moyenne (33 % ont de 21 à 30 ans et 38 % ont de 31 à 40 ans). (Figure 7)

⁸ Les figures 6 à 10 sont une reproduction des données statistiques que le Centre Pauline-Julien a bien voulu mettre à la disposition de l'équipe de recherche, des statistiques que nous n'avons pas arrondies de façon à rester fidèles aux données détaillées fournies par le centre de francisation.

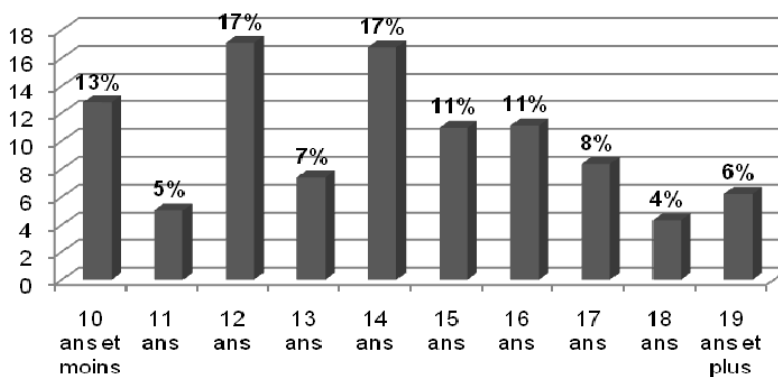
Figure 7 - Moyenne d'âge des élèves inscrits (N=1270)



* Source : Données administratives du Centre Pauline-Julien (28-11-2007)

Ils sont aussi globalement assez scolarisés, puisqu'une grande proportion d'entre eux semble disposer d'un niveau de formation élevé : 60 % des élèves du Centre Pauline-Julien disent avoir étudié pendant 13 ans et plus. (Figure 8)

Figure 8 - Nombre d'années de scolarité des élèves inscrits (N=1270)

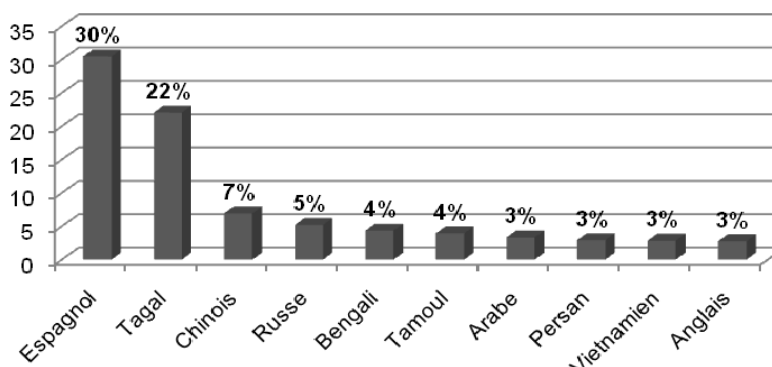


* Source : Données administratives du Centre Pauline-Julien (28-11-2007)

Par ailleurs, l'espagnol constitue la langue maternelle de la plus grande proportion des élèves du Centre (30 %), suivi par le tagal (ou tagalog) qui est la langue maternelle de 22 % des élèves.⁹ (Figure 9)

⁹ Ce sont surtout les élèves des cours de fins de semaine qui sont originaires des Philippines. Il s'agit exclusivement d'aides ménagères, des femmes, qui possèdent un visa de travail et disposent de leur journée de congé hebdomadaire pour suivre des cours de français.

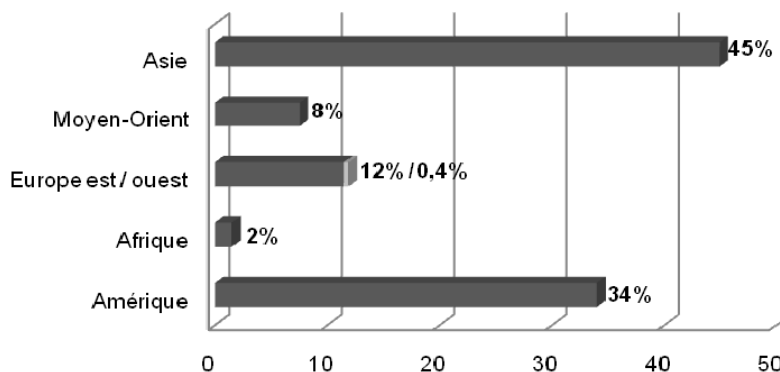
Figure 9 - Les dix premières langues maternelles des élèves inscrits (N=1270)



* Source : Données administratives du Centre Pauline-Julien (28-11-2007)

Un calcul de la proportion des élèves en fonction de leur langue maternelle par région continentale permet de relever que la plus grande proportion d'entre eux proviennent de pays asiatiques (45 %), puis de ceux du continent américain (34 %). (Figure 10)

Figure 10 - Langues maternelles des élèves inscrits par région/continent (N=1270)



* Source : Données administratives du Centre Pauline-Julien (28-11-2007)

En cela, le profil statistique de l'échantillon de répondants au questionnaire diffère quelque peu de celui de l'ensemble des élèves du Centre Pauline-Julien. En effet, la plus grande proportion des personnes constituant l'échantillon proviennent du continent américain (45 %), puis d'Asie (20 %) et d'Europe (20 %) et, enfin, du Moyen-Orient (12 %) et d'Afrique (3 %). De plus, l'échantillon des répondants au questionnaire compte une plus grande proportion d'hommes, comparativement à celle de l'ensemble des élèves inscrits au Centre Pauline-Julien (46 % contre 31 %). Notons, en revanche, que le profil statistique des répondants semble représentatif de celui des élèves inscrits en ce qui a trait à l'âge et au niveau de scolarité.

LES RESIDENTS DU QUARTIER COTE-DES-NEIGES ISSUS DE L'IMMIGRATION

Comparons d'abord le profil sociodémographique des répondants au questionnaire à celui des habitants du quartier CDN à partir des données tirées du recensement de 2001.¹⁰ Considérons pour ce faire, le portrait statistique réalisé par le Conseil communautaire CDN/Snowdon tout en nous intéressant en particulier aux données disponibles sur la population immigrante. (Conseil communautaire de Côte-des-Neiges/Snowdon, 2004)

En 2001, un peu plus de la moitié des résidents de CDN (51 %) sont des personnes immigrantes. Notons aussi que 32 % des personnes immigrantes se sont installées au Canada dans le courant des cinq dernières années. Par ailleurs, ce sont les personnes originaires des Philippines qui sont les plus nombreuses parmi les immigrants du quartier (14 %). Après les personnes originaires du Sri Lanka (8 %) ou de la Chine (8 %), les personnes en provenance des Philippines sont encore les plus nombreuses parmi les nouvelles vagues d'immigrants à s'installer dans le quartier (14 %).

À CDN, c'est en tout 45 % des résidents qui considèrent appartenir à une minorité visible. La plus forte proportion de la population du quartier issue de minorités visibles provient d'Asie (Sud asiatique, 20 % ; Philippines, 20 % ; Sud-Est asiatique, 10 % ; Chinois, 8 % ; Asiatique occidentale, 2 % ; Coréens, 0,2 % ; Japonais, 0,1 %).

Voyons à présent le portrait socioéconomique du Centre local d'emploi (CLE) de CDN établi par le centre Urbanisation, Culture et Société de l'Institut national de la recherche scientifique, portrait également établi à partir des données tirées du recensement de 2001 (Voir Martineau *et al.* 2004).

Ce portrait établit que les personnes vivant sur le territoire du CLE de CDN (territoire qui couvre l'arrondissement CDN/NDG) et qui sont nées à l'extérieur du Canada sont globalement plus jeunes que leurs homologues vivant dans le reste de l'île de Montréal. La plus grande proportion d'entre elles ont moins de 45 ans (21 % ont de 15 à 29 ans et 32 % ont de 30 à 40 ans). Et bien qu'elles aient un niveau de scolarité plus élevé que leurs homologues du reste de l'île, ces personnes sont moins scolarisées que celles nées au Canada. Toutefois, en fonction de certains lieux de naissance, ces personnes ont cependant une plus forte proportion de diplômes universitaires que les personnes nées au Canada. C'est le cas notamment pour les personnes qui sont nées aux États-Unis, en Europe (à l'exception de l'Europe méridionale), en Afrique du nord et en Asie orientale.

Précisons encore que la population des personnes âgées de 15 à 64 ans du territoire du CLE de CDN est globalement beaucoup plus scolarisée que celle de l'ensemble de l'île de Montréal. Les personnes du territoire du CLE qui sont nées à l'extérieur du Canada sont moins scolarisées que celles nées au Canada. Ces données se trouvent corroborées par d'autres, exposées dans un portrait des populations de l'arrondissement CDN-NDG établi en 2001 (Voir Observatoire statistique d'Immigration et métropole par une équipe de l'INRS-UCS pour la Direction des

¹⁰ Il convient de garder en mémoire que 66 % des répondants constituant l'échantillon de l'enquête au Centre Pauline-Julien habitent le quartier CDN. En cela, la comparaison que nous sommes sur le point d'effectuer est indicative mais non systématique. Elle permet d'établir si le profil des répondants tend à être représentatif de celui de la population immigrante du quartier. Soulignons aussi le fait que nous n'avons pu, pour établir cette comparaison, utiliser les données du recensement de 2006, les données sous-régionales de ce dernier recensement n'étant pas disponibles au moment de la rédaction de ces lignes.

affaires interculturelles de la Ville de Montréal, septembre 2004.). Dans ce document, il est précisé que les immigrants ont atteint un niveau de scolarité moins élevé que les non-immigrants, bien que les premiers, et surtout les seconds, sont plus scolarisés qu'à l'échelle de la ville.¹¹ En fait, la proportion des jeunes de 15 à 24 ans qui fréquente une institution scolaire à temps plein est plus élevée à CDN-NDG que dans l'ensemble de la ville, surtout pour la population non-immigrante (69 % contre 60 %).

Les personnes nées à l'extérieur du Canada vivant sur le territoire du CLE de CDN ont un taux d'activité plus faible que celui de l'ensemble de la population. En 2001, le taux de chômage de cette population est de 15 % pour les 15 ans et plus, contre 13,5 % pour l'ensemble des immigrants de Montréal et 11,5 % pour l'ensemble de la population active du territoire du CLE de CDN. Ce sont les personnes nées à l'extérieur du Canada, âgées de 15 à 44 ans, qui sont les plus affectées par le chômage. En date de mars 2003, les personnes nées à l'extérieur du Canada représentent une proportion de 78 % des prestataires de l'assistance emploi du territoire du CLE de CDN.

EN RESUME

La comparaison du profil sociodémographique des répondants à notre questionnaire avec celui des habitants de CDN nous permet de relever des tendances globalement similaires, mais aussi des particularités à l'échantillon.

En effet, l'échantillon de 72 élèves du Centre Pauline-Julien constitue un sous-groupe représentatif de la population immigrante du quartier CDN en regard de certaines caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques. La moyenne d'âge (plutôt jeune), l'origine ethnoculturelle (variée), le niveau de scolarité (plutôt élevé) et la situation sur le marché du travail (un faible taux d'activité) constituent, dans ce sens, quelques indicateurs parmi les plus significatifs. Pour l'échantillon des répondants, comme pour les habitants du quartier CDN, la majorité des immigrants sont installés depuis peu dans la société d'accueil.

Toutefois, en ce qui concerne leurs origines, le quartier CDN compte une large proportion de Philippins parmi les immigrants, tandis que l'échantillon de répondants compte une large proportion de Mexicains. La plus forte proportion de la population du quartier appartenant à une minorité visible est originaire d'un pays d'Asie ; la plus grande proportion des répondants de l'échantillon provient quant à elle d'Amérique latine.

En somme, gardons en tête que les répondants de l'enquête se distinguent en partie de la population immigrante du quartier, et ce sur certains aspects précis. Les répondants ont un bon niveau de connaissance de la langue française, ce qui n'est pas le cas parmi l'ensemble de la population immigrante de CDN. Et comme nous le verrons plus loin, les répondants à notre enquête disent aussi avoir des conditions de vie plutôt bonnes, ce qui encore une fois n'est pas nécessairement le cas pour l'ensemble de la population immigrante de CDN. Ce sont ces éléments qui nous amènent à préciser que cette enquête faite auprès d'élèves du Centre Pauline-Julien est une étude menée auprès d'un échantillon particulier de répondants. Dans cette

¹¹ Un autre portrait de la population du CSSS de la Montagne précise d'ailleurs que c'est 15,25 % de la population de 20 ans et plus de CDN (personnes nées au Canada et à l'extérieur) qui n'a pas de diplôme d'études secondaires, contre 26,5 % dans toute l'île de Montréal. (Voir Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux, 2004)

perspective, il importe de tenir compte du fait que les résultats obtenus ne sont pas généralisables à l'ensemble des habitants immigrants du quartier CDN, bien qu'ils s'avèrent passablement évocateurs du sous-groupe d'immigrants que nous venons de caractériser.

3. Précisions d'ordre méthodologique et théorique

La collecte des données qui a été effectuée au Centre Pauline-Julien, ainsi que l'analyse transversale de celles-ci visent à contribuer à l'évaluation des retombées de l'AC du quartier CDN dans le domaine de l'accueil et de l'intégration des nouveaux arrivants. Mais elles visent aussi à explorer certaines pistes de réflexion, en lien avec les défis de l'intégration. C'est dans ce cadre que l'équipe de recherche a souhaité établir une définition de l'intégration, du point de vue des répondants.

Rappelons ici que, dans une phase antérieure de recherche, nous avons exploré la question du point de vue des acteurs du milieu, notamment auprès des usagers et des intervenants du Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges et d'un organisme famille du quartier (Prohet et Dumais, 2008; Brunet, Chamberland et Dumais, 2008) ainsi que de membres du Conseil communautaire. L'équipe des chercheurs a synthétisé les différents éléments obtenus en une définition de l'intégration, laquelle a été utilisée aux fins des deux *focus groups* réalisés dans le cadre de l'enquête au Centre Pauline-Julien. (Voir la grille d'entrevue en annexe.) Un tel exercice de définition de l'intégration a aussi permis de dégager un certain nombre de critères objectifs et mesurables qui ont servi de base pour concevoir le questionnaire. Précisons que les éléments de la définition dont nous venons de parler, augmentés de ceux obtenus dans l'enquête menée au Centre Pauline-Julien et de ceux d'une autre enquête réalisée auprès d'OC monoethniques de CDN (Prohet, 2009), seront présentés dans le rapport final de la phase II de la recherche sur l'AC à CDN.¹²

À propos du questionnaire, soulignons qu'il utilise des questions à échelle (ordinales) qui permettent aux répondants de choisir une réponse allant d'une appréciation positive à négative. Retenons qu'il s'agit là d'une manière de répondre à la question qui peut avoir ses limites, car elle propose d'emblée une réponse préformatée en fonction des perceptions des chercheurs, des perceptions qui peuvent différer de celles des répondants. Toutefois, ce genre de questions se trouve contrebalancé par un autre type de questions auxquelles il est possible de répondre de façon ouverte.

De la même manière, l'utilisation de certains termes dans le questionnaire présuppose qu'ils revêtent une signification identique pour les chercheurs comme pour les répondants. Or, ceci n'est peut-être pas nécessairement le cas. Ainsi, par exemple, la définition des loisirs n'est peut-être pas la même pour les immigrants et pour les chercheurs. C'est d'ailleurs l'ensemble de la terminologie employée dans la société d'accueil qui peut être confondante pour les nouveaux arrivants, à commencer par le terme même d'« OC ». C'est ainsi que l'équipe de chercheurs, partant du postulat qu'il s'agissait peut-être d'un terme ou d'un concept non familier pour les

¹² Ce rapport sera déposé en 2009.

immigrants, a choisi de présenter une définition des OC (avec des exemples à la clé) sur la première page de son questionnaire.

Ces quelques considérations d'ordre méthodologique et théorique nous amènent enfin à évoquer le sujet de la recherche partenariale. Nous avons déjà souligné que la présente recherche s'appuie sur une logistique partenariale encadrée par un comité composé de chercheurs (du LAREPPS et du CRF) et de partenaires du quartier (CLSC, Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges, Conseil communautaire, MultiCaf, PROMIS). Globalement, la recherche partenariale permet une forme de rapprochement entre le milieu de la recherche et les milieux de pratique, ceci dans l'optique d'une coconstruction des connaissances. « Ce mode de travail en partenariat permet aux praticiens de s'engager dans des activités qui répondent à leur réalité et à leurs préoccupations. Pour les chercheurs, il donne accès au savoir basé sur l'expérience 'terrain', ce qui représente également un atout irremplaçable pour valider les résultats de recherche. » (ARUC-ÈS et RQRP-ÈS, 2007) Les résultats qui seront ici présentés sont le produit d'une enquête encadrée par ce mode de travail spécifique.

DEUXIÈME PARTIE : LES RÉSULTATS

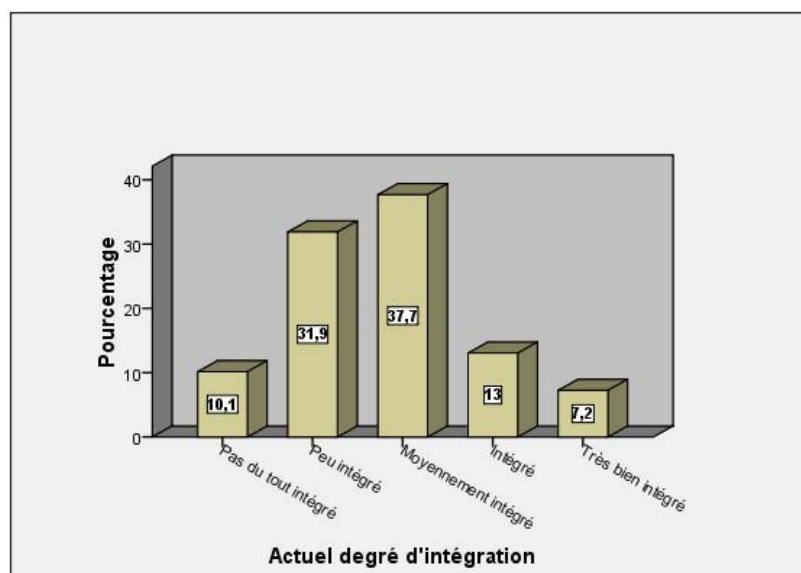
Nous allons nous attacher, dans cette partie, à présenter les résultats de notre enquête. Dans un premier temps, nous allons exposer les appréciations des répondants quant à leurs propres conditions de vie. Dans cette perspective, nous serons amenés à explorer le thème de l'intégration des immigrants dans leur société d'accueil.

1. Les conditions de vie et l'intégration

1.1 Une appréciation quantitative

Quand on demande à tous les répondants s'ils se sentent actuellement intégrés à la société québécoise, la plus grande proportion d'entre eux dit se sentir moyennement intégrée (38 %) ou peu intégrée (32 %). (Figure 11)

Figure 11 - Actuel degré d'intégration (N=69)



Rappelons que la plus grande proportion des répondants est installée au Québec depuis un à trois ans, ce qui n'est certainement pas sans lien avec ce résultat. Et les personnes qui ont déclaré ne pas se sentir intégrées du tout ont présenté les deux types d'arguments suivants : parce qu'elles ne travaillent pas dans leur domaine d'activité et parce qu'elles ne connaissent aucun Québécois et ne fréquentent que des immigrants. Les personnes se sentant peu intégrées disent qu'il est encore trop tôt pour parler d'intégration, qu'elles sont installées au Québec depuis encore trop peu de temps. Par ailleurs, il semble qu'il reste une dernière barrière à franchir pour les

personnes qui se disent intégrées avant de pouvoir se sentir tout à fait intégrées au Québec : il leur reste à trouver un travail qui leur convienne vraiment ou à faire quelques progrès en français. Enfin, les personnes qui se disent très bien intégrées disent l'être parce qu'elles ont un travail et des amis, parce que leurs enfants vont à l'école ou parce qu'elles se sentent bien au Québec et estiment y mener une bonne vie.

Si la plus grande proportion des répondants ont déclaré se sentir « moyennement intégrés », l'ensemble des répondants ont-ils, malgré tout, amélioré leurs conditions de vie ? Ce sont 80 % du nombre total de répondants qui déclarent avoir observé des changements dans leurs conditions de vie, depuis leur arrivée au Québec (Tableau 7), et il semble que cela ait été pour le mieux (Tableau 8).

Tableau 7 – Changement des conditions de vie depuis l'arrivée (N=69)

Changement des conditions de vie ?	%
Oui	82,6
Non	17,4
TOTAL	100

Sur ces 57 personnes qui ont dit avoir vu leurs conditions de vie changer, la majorité estime qu'elles ont changé pour le mieux : 60 % disent en effet que leurs conditions de vie sont « meilleures » et 14 %, « vraiment meilleures ». (Tableau 8)

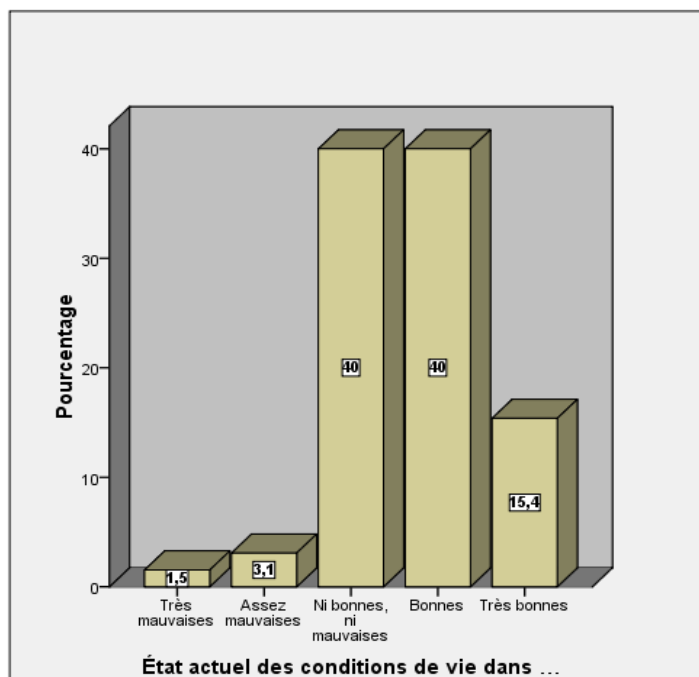
Tableau 8 - Évaluation des conditions de vie aujourd'hui (N=57)

Conditions de vie aujourd'hui ?	%
Vraiment plus mauvaises	7,0
Plus mauvaises	21,1
Meilleures	57,9
Vraiment meilleures	14,0
TOTAL	100

Nous avons, par ailleurs, cherché à déterminer si les répondants qui se disent les moins bien intégrés sont parmi ceux qui ont les conditions de vie globales les moins bonnes. Toutefois, le test du chi-carré qui consiste à valider le lien entre deux variables s'est ici avéré non significatif, ce qui fait que nous ne pouvons pas établir un tel rapprochement de façon statistiquement probante.

Voyons, à présent, quelles appréciations les répondants portent sur différents aspects de leurs conditions de vie au Québec.¹³ Dans l'ensemble, les répondants ont tendance à dire que leurs conditions de vie en général sont « ni bonnes ni mauvaises » (40 %), ou qu'elles sont « bonnes » (40 %). (Figure 12)

Figure 12 - État actuel des conditions de vie dans l'ensemble (N=65)



Ils jugent leurs conditions actuelles de logement plutôt bonnes (54 %), ainsi que leurs conditions actuelles de santé (« bonnes » pour 44 % et « très bonnes » pour 34 %). Quant à leurs conditions actuelles de travail et l'état de leur réseau de contact, la plus grande proportion des répondants jugent qu'ils ne sont ni bons ni mauvais (respectivement 46 % et 33 %).

Si l'on regarde de plus près le type de réseaux développés par les répondants dans la sphère du loisir, notons qu'il semble demeurer surtout intra familial. En effet, 60 % des répondants disent avoir « souvent » ou « très souvent » des contacts avec des membres de leur propre famille, dans leurs moments de loisirs. (Tableau 9)

¹³ Notons ici que l'équipe des chercheurs a délibérément fait le choix de mesurer les différents aspects des conditions de vie des immigrants au Québec en fonction de leur propre perception de celles-ci. Il importait, en effet, d'établir les principes de la présente évaluation, non pas à partir du point de vue des intervenants ou autres acteurs du milieu, mais bien à partir du point de vue des immigrants eux-mêmes.

Tableau 9 - Fréquence des contacts avec la famille ou avec d'autres communautés dans les loisirs

Données en %	Fréquence des contacts avec famille dans les loisirs	Fréquence des contacts avec autre communauté dans les loisirs
Jamais	7,1	14,3
Rarement	8,9	25,0
De temps en temps	25,0	32,1
Souvent	21,4	19,6
Très souvent	37,5	8,9
TOTAL	100	100
	N= 56	N= 56

C'est plus de la moitié des répondants (57 %) qui disent fréquenter dans leurs loisirs « rarement » ou « de temps en temps » des personnes qui n'appartiennent pas à leur propre communauté culturelle ou religieuse. Et 46 % des répondants ont « rarement » ou « de temps en temps » des contacts avec des personnes issues de leur propre communauté culturelle ou religieuse, pendant leurs loisirs. (*Ibid.*) Finalement, ces données permettent de souligner le fait que les répondants ont une vision plutôt familiale des loisirs. C'est, selon eux, en famille que se font les activités de loisirs.

S'ils fréquentent surtout les membres de leur propre famille pendant leurs loisirs, les répondants ont toutefois des amis ou des connaissances. Globalement, les répondants ont dit surtout avoir fait la rencontre de leurs amis et connaissances au Québec, par l'intermédiaire d'autres amis. De plus, une grande proportion des répondants déclarent qu'ils avaient déjà des amis, des connaissances ou de la famille au Québec, avant leur installation dans la société d'accueil (60 % contre 40 %), parmi lesquels plus de femmes en proportion que d'hommes. Comme nous l'avons déjà souligné, une proportion plus élevée de femmes que d'hommes (74 % contre 57 %) sont arrivées accompagnées au Québec.

Parmi les personnes qui avaient des connaissances ou de la famille au Québec avant leur arrivée (N=43), la moitié ont dit que leurs connaissances ou amis habitaient à CDN. Notons que la plupart de ces personnes (85 %) se sont elles-mêmes installées, par la suite, dans ce quartier.

Si, pour les répondants, les loisirs se déroulent davantage en famille, dans la sphère du travail, en revanche, les répondants disent globalement avoir davantage de contacts avec des personnes issues d'autres communautés culturelles ou religieuses que la leur. Ce sont 40 % des répondants qui disent « souvent » ou « très souvent » avoir des contacts avec des membres d'autres communautés culturelles et religieuses. (Tableau 10)

Tableau 10 - Fréquence des contacts avec la famille ou avec d'autres communautés au travail

Données en %	Fréquence des contacts avec autre communauté au travail	Fréquence des contacts avec famille au travail
Jamais	22,9	28,1
Rarement	20,0	21,9
De temps en temps	17,1	15,6
Souvent	11,4	21,9
Très souvent	28,6	12,5
TOTAL	100	100
	N= 35	N= 32

Notons toutefois qu'un nombre significatif de personnes ayant un emploi ont de fréquents contacts avec des membres de leur famille au travail. En effet, 34 % de ceux-ci disent avoir « souvent » et « très souvent » des contacts avec des membres de leur famille au travail, contre 50 % qui disent n'en avoir « jamais » ou « rarement ». (*Ibid.*)

En matière d'emploi, précisément, le tableau suivant nous permet de mesurer dans quelle mesure les répondants qui ont un emploi sont satisfaits de celui-ci : 17 % d'entre eux sont « plutôt satisfaits » de leur emploi et 14 % sont « plutôt insatisfaits ». (Tableau 11) Il semble ici se poser la question de la qualité de l'emploi exercé par les répondants.

Tableau 11 - Degré de satisfaction du répondant ayant un emploi (N=69)

Degré de satisfaction	%
Très insatisfait(e)	0
Plutôt insatisfait(e)	14,5
Plutôt satisfait(e)	17,4
Très satisfait(e)	8,7
Ne s'applique pas	59,4
TOTAL	100

Si le test du chi-carré effectué à partir de nos données ne nous permet pas d'établir significativement que ce sont les répondants qui ont un emploi qui se disent davantage intégrés, le tableau suivant nous permet en revanche de souligner que la qualité de l'emploi exercé semble constituer un critère d'intégration non négligeable. (Tableau 12)

Tableau 12 - Satisfaction à l'égard de l'emploi et degré d'intégration (N=27)

Données en %		Degré de satisfaction du répondant ayant un emploi			
		Très insatisfait	Plutôt insatisfait	Plutôt satisfait	Très satisfait
Actuel degré d'intégration	Peu ou pas du tout intégré	0,0	50,0	41,7	0,0
	Moyennement intégré	0,0	40,0	41,7	20,0
	Intégré ou très bien intégré	0,0	10,0	16,7	80,0
TOTAL		0	100	100	100

* Test du chi-carré à 0,043

En effet, selon ce tableau, mieux les personnes évaluent leurs conditions de travail, plus elles se disent intégrées. Ainsi, ce ne serait pas tant, pour les répondants, le fait d'avoir un travail qui constitue un critère d'intégration important que le fait d'avoir un travail satisfaisant.

En fait, la plus grande proportion de répondants, soit 65 %, trouvent plutôt difficile de trouver un travail satisfaisant. Ce sont 40 % d'entre eux qui trouvent même cela « très difficile » et 27 %, « difficile ». Cet élément expliquerait encore plus pourquoi la majorité des répondants se sentent peu ou moyennement intégrés. (Tableau 13)

Tableau 13 - Facilité à trouver un travail satisfaisant (N=67)

Degré de facilité	%
Très difficile	38,8
Difficile	26,9
Ni difficile, ni facile	26,9
Facile	6,0
Très facile	1,5
TOTAL	100

Plusieurs recherches menées sur le thème de l'insertion socioprofessionnelle des immigrants au Québec expliquent pourquoi ceux-ci éprouvent de la difficulté à décrocher un emploi qu'ils estiment satisfaisant. En effet, le manque de reconnaissance des diplômes étrangers amène à une déclassification de la main-d'œuvre immigrante, ce qui aboutit à la chute de statut social et professionnel par rapport à la situation prémigratoire d'une large part de cette population. Les immigrants se retrouvent alors bien souvent à travailler dans des entreprises qui emploient une main-d'œuvre bon marché où travaillent déjà d'autres personnes issues des communautés culturelles. (Voir Renaud et Cayn, 2006 ; Chicha et Charest, 2008 ; Labelle, Field et Icart, 2007; Bouchard et Taylor, 2008.)

Dans ce cadre, le nombre d'années passées au Québec ne semble pas constituer un critère prépondérant quant à l'obtention d'un travail satisfaisant. En effet, pour les répondants, il apparaît globalement très difficile de trouver un travail satisfaisant, qu'ils soient installés au Québec depuis peu (un ou deux ans) ou depuis beaucoup plus longtemps (18 ans).¹⁴ Malgré cela, nous pouvons tout de même compter avec le fait que plus une personne immigrante allophone réside depuis longtemps au Québec, plus elle a de chances d'apprendre à bien maîtriser la langue française. Or, plusieurs études ont montré que la maîtrise du français optimisait la possibilité pour les immigrants de trouver un travail intéressant. (Voir notamment Bouchard et Taylor, 2008 ; Godin et Renaud, 2005.)

Concernant l'accès à l'habitation, le tiers des répondants semblent éprouver des difficultés à trouver un logement satisfaisant. Mais en revanche c'est aussi près du tiers des répondants qui disent qu'il est « facile ou très facile » de trouver un logement. (Tableau 14)

Tableau 14 - Facilité à trouver un logement satisfaisant (N=70)

Degré de facilité	%
Très difficile	1,4
Difficile	35,7
Ni difficile, ni facile	32,9
Facile	24,3
Très facile	5,7
TOTAL	100

Les répondants trouvent ni facile ni difficile de subvenir à leurs besoins de base ou d'apprendre le français (respectivement 43 % et 34 %). En ce qui concerne ce dernier point, n'oublions pas que l'échantillon de répondants est uniquement composé d'élèves adultes sélectionnés parmi ceux ayant le meilleur niveau de français. Voilà qui peut expliquer dans une large mesure le dernier résultat obtenu. Nous avons tenté d'établir dans quelle mesure les personnes qui ont un emploi disent qu'il leur est facile de subvenir à leurs besoins de base. Toutefois, le test du chi-carré effectué en lien avec cette question nous indique qu'une telle corrélation ne peut ici être considérée comme significative.

Ces différentes données nous permettent de penser que la majorité des répondants semble disposer de conditions de vie qu'ils décrivent eux-mêmes comme plutôt confortables : une assez bonne santé, peu de problèmes pour subvenir à leurs besoins de base, un assez bon logement – même s'il est difficile d'en trouver un. Notons toutefois que les critères d'évaluation des immigrants sont peut-être différents de ceux des membres de la société d'accueil (leurs standards étant différents). Il conviendrait ici de vérifier cet élément tant auprès d'OC spécialisés en matière de défense des droits des locataires que de chercheurs spécialisés. Les intervenants font-ils en général de moins bonnes évaluations de l'état du logement occupé que ne le font les locataires immigrants eux-mêmes ?

¹⁴ C'est ce que le test du chi-carré réalisé de manière à vérifier cette corrélation nous permet de démontrer (chi-carré = 0,028, les variables sont dépendantes).

Quoiqu'il en soit, le point de vue des répondants semble plutôt partagé quant à savoir s'il leur est facile de s'intégrer à la société d'accueil. En effet, 37 % d'entre eux considèrent qu'il est « ni facile ni difficile » de s'intégrer à la société québécoise, 24 % disent que c'est « facile » et, enfin, 22 % « difficile ». (Tableau 15)

Tableau 15 - Facilité à s'intégrer (N=68)

Degré de facilité	%
Très difficile	8,8
Difficile	22,1
Ni difficile, ni facile	36,8
Facile	23,5
Très facile	8,8
TOTAL	100

Rappelons, toutefois, comme nous l'avons vu plus haut, que la plus grande proportion des répondants dit se sentir « moyennement intégré » ou « peu intégré ». (Figure 11)

1.2 Une définition de l'intégration du point de vue des répondants

La présentation préalable des conditions de vie des répondants au questionnaire nous amène, à tout le moins, à nous interroger sur un point : qu'est-ce que l'intégration ? Que signifie être intégré pour les répondants ? Et, plus globalement, qu'est-ce qu'être intégré pour un immigrant ?

Dans la littérature scientifique, l'intégration se voit attribuer différentes définitions, puisqu'il s'agit d'un concept, ou d'un paradigme, qui correspond davantage à un idéal, qu'à une réalité absolue effective. En effet, l'intégration est un concept relatif qui est établi en fonction d'un idéal conçu ou souhaité (Chambon et Richmond, 2001 ; Vatz-Laaroussi et Charbonneau, 2001). Il s'agit, en fait, d'un idéal conçu comme un processus recouvrant plusieurs dimensions, et qui se voit largement influencé par le mode d'insertion ou le modèle d'intégration prévalant dans la société d'accueil (Bérubé, 2003 ; Réa et Tripier, 2003 ; Jacob *et al.* 1996 ; Legault et Rachédi, 2008). L'intégration des nouveaux arrivants se fera en fonction de la représentation que la société se fait de l'immigrant et de la place qu'elle est prête à lui attribuer. Aussi, l'idéal type de l'intégration repose à la fois sur des principes et sur le droit. Et comme elle repose aussi sur l'action de personnes ou d'individus (les immigrants eux-mêmes), cette notion recouvre une multitude de réalités empiriques. (*Ibid.*)

Qu'en est-il du point de vue des répondants de l'échantillon ? La présentation des résultats obtenus à la suite de l'analyse des questionnaires permet déjà de mettre à jour un certain nombre d'éléments qui constituent, pour les répondants, des critères d'intégration. Poursuivons plus avant ce travail de réflexion et tentons de construire une définition de l'intégration, du point de vue de ceux-ci.

Lors de deux entrevues collectives réalisées auprès d'un total de neuf élèves du Centre Pauline-Julien, l'équipe de recherche a invité les participants à entreprendre une discussion approfondie autour de la notion d'intégration. Selon une personne interviewée, l'intégration semble *a priori* relever du domaine de l'expérience. « Nous, dit-elle, [...] on fait les choses du mieux possible. » (*Focus group 2*) Et elle explique : les immigrants arrivent dans la société d'accueil en portant le bagage de leur propre culture et s'appliquent donc au Québec à s'orienter du mieux possible afin de satisfaire aux besoins des membres de leur famille. « On va chercher du travail, on va à l'hôpital si les enfants en ont besoin, ou à l'immigration. » (*Ibid.*)

Selon cette personne, les membres de la société d'accueil savent faire preuve d'ouverture et de respect à l'égard des nouveaux arrivants porteurs de cultures différentes. « Ici, on comprend que [...] toutes les cultures sont bonnes. Chacun peut garder sa propre culture. Ça ne dérange pas. » Elle ajoute même : « Le respect des autres personnes face à notre coutume, notre religion : ça nous a aidé moi et toute ma famille. » (*Ibid.*) C'est aussi ce que souligne une autre personne interviewée. « La société québécoise nous donne le droit de garder notre coutume. C'est bon, comme ça on se sent plus à l'aise. » (*Focus group 1*)

Ainsi, l'intégration des nouveaux arrivants à la société québécoise n'adopte pas une orientation unidirectionnelle au sens où elle ne dépendrait pas uniquement du bon vouloir et des efforts des immigrants. Du point de vue de ces personnes interviewées à tout le moins, la société d'accueil joue elle-même un rôle prépondérant dans le processus d'intégration des nouveaux arrivants. Le fait que les immigrants se sentent respectés dans leurs propres valeurs aurait une répercussion majeure sur leurs habilités à s'intégrer. À ce propos, un participant précise : « On ne vient pas pour changer la culture » (*Focus group 2*), mais le respect, c'est un élément qui permet aux immigrants de se sentir bien dans leur société d'accueil. Il dit d'une part : « On doit s'adapter », puis ajoute encore : « Ils [les Québécois] font des efforts pour nous aider et nous faire nous sentir bien. » (*Ibid.*)

« Être bien, se sentir bien », c'est là un élément repris en chœur par l'ensemble des participants aux entrevues collectives. Ils disent tous se sentir très bien au Québec, sans toutefois se dire encore intégrés (pour la plupart, ils sont installés au Québec depuis un peu plus d'un an à deux ans environ, à l'exception de l'un d'entre eux installé au Québec depuis 17 ans). Selon l'ensemble des personnes participant aux entrevues collectives, cela tient au fait qu'il leur faut encore surmonter deux difficultés majeures : la différence culturelle et la langue.

Malgré la gentillesse et l'ouverture des Québécois, disent les participants à l'entrevue collective, « il y a des différences » ou encore, « il y a une différence culturelle. » Une personne raconte à titre d'illustration : « Eux [les Québécois] aiment parler de hockey et, moi, je n'y connais rien ! » (*Ibid.*) Aussi, la communication avec les Québécois, du fait de ces différences culturelles, s'avère tout simplement superficielle, selon les répondants. « C'est difficile de parler longtemps, car on a beaucoup de différences culturelles. » (*Ibid.*) Selon cette personne, ce sont ces éléments qui expliquent qu'elle ne se sente pas encore intégrée au Québec, alors qu'elle y réside depuis plus d'un an. De plus, elle ajoute : « La première difficulté, c'est la langue. » Cette personne ajoute encore : « Un jour, je serai intégrée. Mais la langue, c'est difficile. Une conversation avec un Québécois, c'est difficile à comprendre. » (*Ibid.*)

Outre le problème de compréhension, une autre barrière se dresse encore pour les nouveaux arrivants, dans leur processus d'apprentissage du français. Du point de vue d'une personne, il importe de créer « une connivence avec les Québécois » (*Focus group 1*), de manière à

apprendre à mieux parler la langue. Une autre répondante déclare : « Pour s'intégrer très vite, je dois parler le français. » Et d'ajouter : « [la langue], il faut la pratiquer avec des Québécois. » (*Ibid.*) Une autre répondante s'exprime encore dans ce sens : « Pour améliorer le français, il faut parler avec des Québécois. Je voudrais avoir des amis québécois pour la conversation. » (*Ibid.*) C'est aussi ce que dit une autre personne selon laquelle il lui manque encore un élément pour qu'elle se sente bien intégrée au Québec : « avoir des amis québécois », dit-elle. (*Focus group 2*)

En fait, il apparaît difficile aux nouveaux arrivants de rencontrer, puis de se lier avec des Québécois. Selon une personne, « [le Québec], c'est une société fermée, qui ne s'ouvre pas vraiment », dit-elle. (*Focus group 1*) Et lorsqu'ils ont l'occasion de rencontrer des Québécois, ils maîtrisent alors trop peu le français pour établir ce qu'ils nomment des « amitiés » avec des Québécois, c'est-à-dire des liens privilégiés et profonds qui dépassent les simples échanges de politesse. « Les Québécois veulent parler leur langue, c'est normal », dit un répondant (*Ibid.*). Cependant, lorsque, dans ses loisirs, cet homme a l'occasion de rencontrer des Québécois, malgré ses efforts pour communiquer, la barrière de la langue constitue un obstacle majeur infranchissable. Comme il ne parle pas bien le français, dit-il, les relations restent superficielles, ou bien la conversation ne s'engage pas, ce qui ne lui permet ni de pratiquer le français ni de progresser. Après 17 années passées au Québec, cet homme ne se sent toujours pas intégré : « J'ai honte de ne pas bien parler le français. » (*Ibid.*) C'est à l'heure de sa retraite, alors qu'il dispose de plus de temps, qu'il a décidé d'apprendre à parler français, pour se sentir mieux intégré.

Ainsi, les immigrants se retrouvent très souvent entre eux, et concentrent notamment leur lieu de résidence dans certains quartiers de la ville. Or, les répondants considèrent difficile de s'intégrer dans les quartiers multiethniques de Montréal (Saint-Laurent, NDG et CDN) où l'anglais est la langue d'usage. « C'est l'anglais, disent-ils. Ça nous empêche vraiment de [nous] intégrer à la société québécoise. » (*Ibid.*) Ainsi, une personne résidant à CDN raconte qu'elle travaille actuellement dans une garderie et ne parle qu'à sa patronne elle-même immigrante et aux parents des enfants qui sont tous latino-américains, comme elle. Elle entrevoit cependant une possibilité pour régler cette situation qu'elle considère comme problématique. Elle songe, en effet, à reprendre ses études et à s'inscrire à l'université. « Je pense, dit-elle, que, quand je vais étudier à l'université, là-bas, c'est où ils sont [les Québécois]. Je pourrai avoir plus de contacts avec [les Québécois] et, comme ça, je vais apprendre plus de choses sur votre culture, sur le Québec. » (*Focus group 2*) Cette participante raconte encore qu'elle et son mari ont surtout des amis hispanophones. Il leur apparaît à tous deux difficile de se lier avec des Québécois étant donné, dit-elle, qu'ils habitent le quartier CDN, très multiethnique. Le mari ajoute : « Nous-autres, on voulait quitter le quartier [CDN], habiter à Rosemont parce que c'est un petit peu plus français. » (*Ibid.*) Ainsi, en allant habiter un quartier moins multiethnique, ils pensent qu'ils auront plus de chances de pratiquer le français, de se lier avec des Québécois et de trouver un loyer à meilleur marché.

Mais à l'inverse, deux autres répondants, un père et sa fille, estiment que les conditions sont réunies à CDN pour permettre aux immigrants de s'intégrer. Ils envisagent de déménager, mais simplement parce que leur appartement est trop petit pour leur grande famille. « Mais si on trouve un grand appartement à CDN, disent-ils, on va rester. » (*Ibid.*) Le quartier CDN est un bon quartier de leur point de vue, parce qu'il y a « un bon parc, une plaza, une bibliothèque » et aussi des OC pour aider les nouveaux arrivants. Il apparaît que c'est ce dernier élément qui constitue un critère important pour cette famille, dans l'expression de leur appréciation positive

sur les services offerts dans le quartier pour favoriser l'intégration des nouveaux arrivants. Selon la fille, « quand nous sommes arrivés ici, on ne parlait pas français. C'est très difficile l'intégration, dit-elle. Mais avec le temps et les OC, on s'intègre pas à pas. » (*Ibid.*) D'après le père et sa fille : « Ce qui nous aide le plus pour l'intégration, c'est le français et, après, le centre communautaire. » (*Ibid.*) En fait, leur famille compte de jeunes enfants, qui, selon les plus vieux ou leurs parents, s'intègrent très facilement grâce à l'école. Mais en ce qui a trait aux membres de la famille les plus âgés, les parents et les aînés des enfants, c'est grâce à leur participation aux activités d'un OC qu'ils ont pu faire la rencontre de leurs amis au Québec.

Cet exercice de définition de l'intégration par les immigrants eux-mêmes nous amène à mettre l'accent sur plusieurs éléments importants. D'abord, dans cette définition de l'intégration, nous pouvons percevoir le caractère utilitariste que les nouveaux arrivants accordent à la langue française. En effet, de leur point de vue, l'apprentissage et la maîtrise du français ont surtout des applications très pragmatiques lorsqu'il s'agit d'intégration. Ensuite, cette définition de l'intégration établie par les immigrants eux-mêmes permet de souligner le fait que les nouveaux arrivants manifestent le souhait de s'insérer à l'ensemble de la société d'accueil, et non pas de rester entre eux. C'est d'ailleurs notamment dans ce sens que les immigrants reconnaissent une part de responsabilité de la société d'accueil dans le processus d'intégration. Or, soulignons qu'il s'agit là de perceptions qui vont à l'encontre de certaines idées reçues en matière d'intégration. En effet, plusieurs préjugés persistent à cet égard. Selon l'un d'entre eux, l'intégration ne serait qu'un processus unidirectionnel qui ne dépendrait que du bon vouloir des nouveaux arrivants. Or, l'intégration des nouveaux arrivants est ici perçue dans le sens d'une bilatéralité ou d'une bidirectionnalité, c'est-à-dire qu'elle ne dépendrait pas uniquement des immigrants, mais aussi des membres de la société d'accueil. Toutefois, les propos recueillis dans cette enquête amènent à penser qu'il s'agirait plus précisément d'une bilatéralité conditionnelle, c'est-à-dire d'une bilatéralité sur laquelle pèsent toutes sortes de conditions particulières dont le poids serait porté davantage par les immigrants eux-mêmes (bien parler le français, trouver un emploi). Nous pouvons donc relever ici une forme d'ambivalence. Si l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants est ici perçue selon un processus bidirectionnel, nous constatons toutefois que cette bidirectionnalité semble plutôt souhaitée qu'avérée.

Une autre idée reçue voudrait encore que les immigrants feraient preuve de communautarisme dans leur société d'accueil, en cédant délibérément au phénomène de ghettoïsation.¹⁵ Or, nous le voyons dans la définition de l'intégration établie à partir des propos tenus par des immigrants eux-mêmes, il ne s'agit-là que de représentations ou de perceptions erronées, à tout le moins, à l'échelle de l'échantillon des répondants interrogés dans cette recherche. Mais précisons toutefois que si les nouveaux arrivants interviewés refusent l'idée selon laquelle les immigrants s'installeraient délibérément dans la société d'accueil selon un mode d'organisation communautariste, nous observons néanmoins à CDN une forme de regroupement de plusieurs communautés immigrantes. Le quartier de CDN se voit en effet soumis à une forme de regroupement original (une mosaïque multiethnique) : en quoi serait-il le microcosme précurseur de ce que sera le Montréal de demain ou alors le laboratoire de formes diversifiées d'intégration ?

¹⁵ Ces idées reçues sur les immigrants et l'intégration (l'intégration comme processus unidirectionnel et le communautarisme des immigrants confinant à une forme de ghettoïsation) ont notamment déjà été mis en exergue dans les travaux de Vatz-Laaroussi, 2001.

1.3 En résumé

Les répondants disent globalement avoir une santé plutôt bonne, vivre dans d'assez bons logements et avoir peu de problèmes pour subvenir à leurs besoins de base. Ils semblent donc disposer de conditions de vie qu'ils décrivent eux-mêmes comme plutôt confortables. Malgré cela, la majorité d'entre eux se sentent peu ou moyennement intégrés. Mais que signifie pour eux « être intégrés » ?

Les explications fournies par les répondants, en lien avec la notion d'intégration des immigrants, ainsi que celles données par les participants aux deux *focus groups*, constituent autant d'éléments de définition de l'intégration. Du point de vue des personnes interrogées, outre le critère du temps (avec le temps vient l'intégration), bien d'autres critères encore entrent ici en ligne de compte. Il apparaît, en effet, que le fait d'avoir un travail, et plus particulièrement « un travail satisfaisant », constitue un critère d'intégration important. De la même manière, le français ou, disons, une bonne maîtrise de cette langue constitue encore un critère d'intégration fondamental. En cela, il convient, pour les répondants, de s'exercer à parler avec des Québécois et, surtout, d'établir des liens profonds avec eux. Le fait d'avoir pu établir de tels liens constitue, en effet, un critère d'intégration important. Car, outre le fait d'aider les immigrants à franchir la barrière de la langue, le fait d'avoir des liens particuliers avec des Québécois permettra encore aux immigrants de mieux surmonter un autre obstacle majeur à l'intégration : la différence culturelle. Selon les répondants, une bonne connaissance ou une bonne compréhension de la culture québécoise, ainsi que le respect de celle-ci, est donc un critère d'intégration important. Cette connaissance de la société d'accueil doit également, selon eux, aller de pair avec un respect des valeurs et de la culture des nouveaux arrivants, et le respect des porteurs de ces cultures différentes. En cela, du point de vue des répondants, l'intégration des immigrants n'est pas un processus qui emprunte une orientation unidirectionnelle. La société d'accueil a également un rôle à jouer dans ce cadre, même si le poids des conditions d'intégration serait porté davantage par les immigrants eux-mêmes.

Selon les personnes interviewées, les critères d'intégration les plus difficiles à remplir pour eux en vue de leur complète intégration à la société d'accueil sont :

- l'apprentissage de la langue française ;
- la recherche d'un emploi satisfaisant ;
- la construction de liens avec des Québécois.

Finalement, il apparaît que, pour les personnes interviewées, être intégré, c'est répondre pour le mieux aux besoins spécifiques des enfants de la famille, le cas échéant. Mais globalement, être intégré, c'est surtout « être bien », « se sentir bien » dans la société d'accueil, sans pour autant perdre sa culture d'origine.

Notons encore que les représentations que les personnes interrogées se font de l'intégration viennent rompre avec les idées reçues sur la ghettoïsation et le communautarisme des immigrants. D'ailleurs, pour un certain nombre de personnes interviewées, il semble que le quartier multiethnique de CDN ne permette pas, actuellement, de réunir tous les critères nommés de façon à permettre aux nouveaux arrivants de se sentir bien intégrés. Ce n'est toutefois pas ce que pensent un participant aux *focus groups* et sa fille. En effet, selon eux, outre le fait que le quartier CDN soit agréable à vivre, il met aussi à la disposition des nouveaux arrivants des

services particuliers par l'intermédiaire d'OC. Ceci a beaucoup aidé leur famille dans son parcours d'intégration, disent-ils. Une question se pose alors : dans quelle mesure le fait de fréquenter un OC de CDN pourra avoir des retombées positives chez les familles et individus immigrants et réfugiés du quartier ? C'est ce que nous considérerons dans la prochaine section.

2. Les habitudes de fréquentation des OC

2.1 Éléments d'évaluation qualitative

Avant de considérer les retombées de l'AC de CDN en tant que telle, intéressons-nous d'abord aux habitudes de fréquentation des OC des participants aux *focus groups*. Notons que sur les cinq participants du premier *focus group*, trois personnes fréquentent un ou des OC (de CDN ou d'un autre quartier). Quant aux quatre participants au deuxième *focus group*, deux d'entre eux fréquentent un OC de CDN. Il s'agit d'un père et de sa fille. Les deux autres participants forment, quant à eux, un couple. C'est leur fils de 12 ans qui fréquente un OC du quartier. Toutefois, ils ont eux-mêmes déjà utilisé les services d'un OC de CDN à leur arrivée au Québec. (Tableau 16)

Tableau 16 - Les répondants des *focus groups*

	Nombre de répondants
Fréquentant actuellement OC de CDN uniquement	3
Fréquentant actuellement OC autre quartier uniquement	1
Fréquentant actuellement OC CDN + OC autre quartier	1
Ayant déjà fréquenté OC de CDN et dont un membre de la famille fréquente actuellement OC de CDN	2
N'ayant jamais fréquenté d'OC	2
TOTAL	9

LES REpondants FREQUENTANT UN OC DE CDN

Deux des participants aux *focus groups* fréquentant actuellement un OC à CDN sont membres du Centre communautaire de loisir (CCLCDN). La première personne, Chen,¹⁶ est un jeune retraité. Il participe aux ateliers de conversation du Centre communautaire à raison d'une fois par semaine. Il est aussi membre d'une association monoethnique située dans le quartier chinois, où il joue au ping-pong régulièrement. Son épouse fréquente cette association et y fait de la danse. L'autre répondante membre du CCLCDN, Dolores, est une mère de famille qui participe occasionnellement à des activités communautaires de type festif en compagnie de ses trois enfants. L'un d'eux fréquente aussi le Centre sportif Van Horne régulièrement. Outre le CCLCDN, Dolores a aussi, par le passé, régulièrement fréquenté la cafétéria communautaire MultiCaf. Elle parle d'ailleurs de son expérience à MultiCaf de façon positive. « C'est bon, il y a

¹⁶ Tous les prénoms utilisés pour nommer les répondants sont fictifs.

beaucoup de gens là. On peut manger un jour gratuit ou souper pour pas cher. Et on rencontre beaucoup de personnes et, surtout, des Québécois. On peut parler en français. » (*Focus group 1*)

Selon Dolores, le fait de participer aux activités d'OC lui permet de s'exercer à parler français, ce qui « l'a aidée beaucoup », dit-elle (*Ibid.*). De plus, le fait de fréquenter des OC lui permet de sortir de l'isolement, de se créer un réseau de relations, de devenir un acteur social à part entière. « En allant dans des organismes, dit-elle, je m'investis dans la société, même si je ne rencontre pas de Québécois. Je m'implique. » Elle ajoute : « Ça aide spécialement dans l'hiver. C'est important de sortir et de participer aux activités. » (*Ibid.*) Malgré tout, Dolores estime que le fait de fréquenter des OC ne lui permet pas pour autant de s'intégrer complètement, puisque cela ne lui offre pas la possibilité de rencontrer des Québécois, regrette-t-elle.

Andrea, une troisième participante à ces *focus groups* qui fréquente un OC de CDN raconte son expérience personnelle. Alors que ses frères et sœurs et elle-même étaient à la Plaza CDN, ils se sont fait aborder par une hispanophone comme eux. Au cours de la conversation, leur interlocutrice leur a dit : « Je vais te montrer un lieu pour t'aider toi et ta famille. » (*Focus group 2*) C'est ainsi que la fratrie a connu le Baobab familial, de l'autre côté de la rue. À partir de ce moment, c'est toute la famille qui s'est mise à fréquenter l'OC pour bénéficier des services de traduction, pour participer à des conférences, aux soupers communautaires, faire des sorties familiales, ou des visites de la ville. Le Baobab familial a aussi aidé la famille au moment où celle-ci a eu des problèmes de logement.

Depuis qu'il a trouvé du travail, Emilio, le père d'Andrea raconte qu'il a moins de temps pour participer aux activités du Baobab familial. Mais il continue à se rendre une fois par mois aux soupers communautaires, tandis que son épouse et ses enfants continuent de fréquenter assidûment l'OC. Les plus jeunes de la famille ont participé à des camps d'été et s'y sont fait quantité de nouveaux amis. Andrea, qui est la sœur aînée de la fratrie, raconte : « Les enfants se sont intégrés plus facilement par les camps d'été. Quelques activités dans l'été, c'est une très bonne idée. » (*Ibid.*)

LES REpondants NE FREQUENTANT PAS EUX-MEMES D'OC DE CDN, MAIS DONT UN MEMBRE DE LA FAMILLE FREQUENTE UN OC DE CDN

« C'est vrai que pour les enfants, c'est très, très facile. Pour eux, c'est juste comme jouer », dit Pedro, père d'un enfant (*Focus group 2*). Son fils s'est d'abord inscrit à des activités sportives au Centre sportif CDN. Aujourd'hui, il joue dans l'équipe de soccer du CCLCDN et y fait aussi du basketball. Toutefois, à la différence du témoignage livré par Emilio et Andrea qui avaient entendu parler d'activités communautaires par le bouche à oreille, c'est par des dépliants distribués dans les boîtes aux lettres que Pedro et son épouse Gabriella ont pris connaissance de l'existence du CCLCDN (activités et tarifs).

Cependant, si Pedro et Gabriella ont inscrit leur fils à des activités sportives, eux-mêmes ne souhaitent pas participer aux activités du CCLCDN. « Au Centre de loisir, disent-ils, c'est juste des activités pour les immigrants. C'est pour ça que je ne vais pas au Centre de loisir. » (*Ibid.*) Pedro et Gabriella participent davantage aux activités culturelles organisées par la Ville de Montréal, « car, disent-ils, c'est tout le monde et pas juste les immigrants d'ici [du quartier CDN qui participent aux activités] ». La famille participe donc à des activités comme la Fête des

enfants de Montréal, le Festival de jazz, la Journée des musées, ce qui leur permet « de connaître la culture québécoise. » (*Ibid.*)

Andrea acquiesce. « C'est important de faire des activités en dehors de CDN. C'est une bonne idée, dit-elle, pour les adultes et les enfants d'assister au Festival de jazz ». « Nous, ajoute-t-elle, nous sommes allés à la cabane à sucre pour connaître les coutumes et au Vieux Port pour Halloween. » (*Ibid.*) Toutefois, son père et elle disent qu'au Baobab familial ils se sont fait beaucoup d'amis, parmi lesquels des Québécois. Au Baobab familial, racontent-ils, il y a des francophones, des hispanophones, des anglophones et tout le monde se parle en français. Ainsi, pour sa part, cette famille dit avoir tissé des liens d'amitié avec des personnes de différentes origines.

Si aujourd'hui Pedro et Gabriella ne souhaitent pas fréquenter d'OC, ils ont en revanche déjà été à l'Association latino-américaine et multiethnique de Côte-des-Neiges (ALAC) sur les recommandations d'un ami, au moment de leur recherche d'emploi. « C'était bien, disent-ils. Ça nous a donné des trucs pour trouver un travail. On a corrigé nos CV. C'était pour des recommandations ou des informations qu'on est allé. Mais on a trouvé notre travail nous-mêmes. » (*Ibid.*) C'est aussi par le bouche à oreille qu'Andrea est allée au Carrefour jeunesse emploi (CJE) de CDN, de façon à faire un CV et de la recherche d'emploi. Elle ajoute avoir aussi suivi une conférence du Baobab familial à ce sujet.

LA REpondante FREQUENTANT UN OC D'UN AUTRE QUARTIER

Anna, une répondante qui n'habite pas CDN, raconte qu'elle fréquente un OC d'un autre quartier. Il s'agit du Centre d'appui aux communautés immigrantes (CACI), un OC qui propose des activités d'accueil et d'intégration aux nouveaux arrivants.¹⁷ En participant aux activités du CACI, Anna a reçu des informations sur le Québec. Elle participe aussi à des ateliers qui lui permettent de s'exercer à lire et à s'exprimer en français. Chaque mois, un des participants à ces ateliers est invité à présenter son pays d'origine en français (politique, religion, gastronomie, etc.). Anna doit bientôt se soumettre à cet exercice et prépare sa présentation sur l'Arménie, son pays d'origine.

Si Anna a choisi de participer « de temps en temps » aux activités offertes par le CACI, ce n'est pas parce qu'il se trouve dans son quartier. C'est, dit-elle, parce qu'une connaissance le lui a recommandé, étant donné que la directrice du CACI est elle-même arménienne. Toutefois, Anna ajoute que le fait de fréquenter cet OC ne lui a pas permis de se créer de nouvelles amitiés parmi les nouveaux arrivants et encore moins parmi les Québécois, qu'elle souhaiterait pourtant rencontrer de manière à améliorer son français. « Pour moi, ça n'a pas donné beaucoup. Le CACI ne m'a pas donné beaucoup, n'a pas aidé à trouver de nouveaux amis. Si je parle aux gens dans les ateliers, [de retour] à la maison, c'est fini. » Elle ajoute : « L'organisme ne m'a pas donné beaucoup, car j'ai déjà des amis. Ça aide plus les personnes seules, mais je ne suis pas seule. Donc, ça ne m'aide pas beaucoup. J'ai déjà ma famille et mes amis. » (Focus group 1) Finalement, Anna dit fréquenter essentiellement les membres de sa famille et parler avec eux en

¹⁷ Le Centre d'appui aux communautés immigrantes se trouve dans le quartier Bordeaux-Cartierville. Il se donne pour mission d'accompagner les nouveaux arrivants dans leur processus d'intégration en les aidant à s'installer (papiers d'immigration, apprentissage du français, connaissance de la société d'accueil) et en les aidant dans leurs démarches reliées à l'insertion au marché du travail. Le CACI offre aussi un volet intégration par le sport et le loisir. (Site Internet consulté le 28 février 2008. www.caci-bc.org)

arménien. Malgré cela, elle dit se sentir quand même bien intégrée : « Je pense que je suis intégrée. Ce n'est pas difficile pour moi ». (*Ibid.*)

LES REpondants QUI NE FREQUENTENT PAS D'OC

Marta explique qu'elle ne fréquente pas d'OC parce qu'elle n'a « pas beaucoup de temps » et qu'elle ne parle pas assez bien le français pour s'inscrire dans un organisme. (*Focus group 1*) Quant à Nicoleau, il considère fréquenter un OC : la bibliothèque interculturelle de CDN. (*Ibid.*) Or, la bibliothèque interculturelle est une bibliothèque publique du Québec et ne relève pas du réseau communautaire comme tel. De plus, Nicoleau explique que, dans le cours de francisation auquel il est inscrit à l'Université de Montréal, il doit justement produire un travail de documentation sur les organismes communautaires. C'est dans ce but qu'il s'est inscrit au *focus group* organisé par notre équipe de recherche, de façon à en apprendre plus sur le sujet, dit-il. Ces éléments nous amènent à prendre en considération le fait que les nouveaux arrivants ne sont pas nécessairement tous familiers avec la notion d'organisme communautaire telle qu'entendue généralement au Québec, ni avec les services que les OC offrent dans le domaine de l'accueil et de l'intégration. Cela n'est pas sans poser une question fondamentale : qu'en est-il de l'information et de la référence en la matière ?

Cette question est abordée par les répondants eux-mêmes. En effet, les répondants qui sont inscrits dans un OC s'accordent pour dire qu'ils conseilleraient aux nouveaux arrivants d'aller dans des organismes pour les aider à s'intégrer. Ainsi, devant l'enthousiasme de ses pairs lors du *focus group*, Marta, qui n'a jamais fréquenté d'OC, s'est dit convaincue d'aller s'inscrire dans l'année à un OC : « Ça me donne le goût parce que je pense que ça va m'aider à m'intégrer. » Mais d'ajouter : « Je ne sais pas où, ni lequel. » (*Ibid.*) À cela, les répondants reconnaissent que le système d'information, d'orientation et de référence est à perfectionner, afin de mieux guider les nouveaux arrivants. Cela dit, d'après Dolores, les informations sont à la portée des immigrants. Ainsi, dit-elle, beaucoup d'informations sont disponibles au Centre Pauline-Julien, sous forme d'annonces ou d'affiches; mais, ajoute-t-elle, il est très facile de passer à côté sans les voir et méconnaître du coup toutes les activités ou services disponibles. « Il faut lire les affiches, il faut lire les annonces. On doit apprendre à lire et à regarder. » (*Ibid.*) Elle ajoute encore : « Il faut avoir plus d'information », notamment en ce qui concerne les activités gratuites.

2.2 Éléments d'évaluation quantitative

Nous venons d'établir les habitudes de fréquentation des OC des personnes interviewées dans le cadre de *focus groups*. Poursuivons cette analyse par un portrait des habitudes de fréquentation des OC obtenu auprès des personnes qui ont rempli le questionnaire.

Les trois quarts des répondants ont déclaré ne pas fréquenter actuellement d'OC à CDN (Tableau 17), dans une proportion relativement semblable chez les hommes (73 %) et chez les femmes (78 %).

Tableau 17 - Fréquentation actuelle d'OC de CDN (N=69)

Fréquentation OC CDN	%
Oui	24,6
Non	75,4
TOTAL	100

Ce résultat est-il inhérent aux caractéristiques de l'échantillon des répondants ? En effet, l'AC de CDN vise en particulier à offrir du soutien aux personnes les plus socialement et économiquement vulnérables. L'analyse des discours tenus par les intervenants des OC sur ce sujet illustre bien cet état de fait : même s'ils sont ouverts à tous, les services et activités des OC du quartier s'adressent plus particulièrement aux personnes les plus vulnérables (Rhéaume *et al.* 2007). Or, les personnes qui ont répondu à notre questionnaire sont-elles des personnes en situation de précarité et de vulnérabilité ? Il semblerait que tel ne soit pas nécessairement le cas. En effet, les répondants, nous l'avons vu plus haut, jugent leurs conditions de vie comme plutôt bonnes et ne se disent ni économiquement ni socialement démunis. Ceci pourrait expliquer en partie pourquoi la majorité des répondants ne fréquentent pas d'OC de CDN.

Quant aux personnes qui disent fréquenter un ou des OC de CDN (soit 17 personnes sur 72 répondants), on observe qu'elles fréquentent surtout le Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges et MultiCaf. (Tableau 18)

Tableau 18 - Les organismes fréquentés actuellement et ceux fréquentés auparavant

	OC fréquentés actuellement Données en %	OC fréquentés auparavant Données en %
ALAC	0,0	18,8
Association Cigogne	4,0	0,0
Baobab Familial	8,0	0,0
BCA	4,0	0,0
CCLCDN	20,0	12,5
CJE	4,0	0,0
Loisirs sportifs de CDN	0,0	12,5
MultiCaf	20,0	6,2
Multi-Écoute	4,0	0,0
OEIL	8,0	0,0
PROMIS	4,0	12,5
ROMEL	4,0	6,2
SIARI	0,0	6,2
SOCENV	4,0	0,0
Méprise	16,0	25,0
TOTAL	100	100
	N=25 -17 personnes disent actuellement fréquenter un OC -25 réponses, car plusieurs choix de réponse possibles	N=16 -8 personnes disent avoir fréquenté un OC auparavant -16 réponses, car plusieurs choix de réponse possibles

C'est, en tout, 11 OC de CDN qui sont actuellement fréquentés par les répondants.¹⁸ Notons encore que certaines personnes ayant rempli le questionnaire ont dit fréquenter un OC, alors qu'en fait leur choix ne désignait pas un organisme communautaire au sens de la définition que nous leur avons soumise.¹⁹ Nous avons répertorié ce type de réponses dans la catégorie « méprise ».

Un certain nombre de répondants, 10 %, ont dit aussi avoir auparavant fréquenté un OC de CDN qu'ils ne fréquentent plus aujourd'hui (avec un cas de méprise parmi les réponses). ALAC est l'OC qui était le plus fréquenté par ces répondants. La plupart des répondants explique qu'ils ne fréquentent plus ces OC parce qu'ils n'en ressentent plus le besoin. Ajoutons que 4 % des répondants disent que d'autres membres de leur famille participent aux activités d'OC du quartier CDN qu'eux-mêmes ne fréquentent pas.

¹⁸ Dans l'inventaire des organismes communautaires du quartier CDN, établi par le LAREPPS au printemps 2006, 109 OC, associations et entreprises d'économie sociale sont recensés dont six OC sont classés dans la catégorie « accueil et intégration » (Dumais et Brunet, 2006).

¹⁹ La définition retenue a été présentée sur la première page du questionnaire (voir annexe 1).

Parmi les personnes qui fréquentent un ou des OC de CDN (N=17), notons que les deux tiers résident à CDN. Les autres habitent un autre quartier. (Tableau 19)

Tableau 19 - Fréquentation actuelle d'OC de CDN et lieu de résidence (N=67)

Données en %		Résidence à CDN	
		Oui	Non
Fréquentation actuelle d'OC de CDN	Oui	25,6	20,8
	Non	74,4	79,2
TOTAL		100	100

Parmi les répondants qui n'habitent pas CDN, mais qui fréquentent un ou des OC dans ce quartier, c'est le CCLCDN qui est l'OC le plus souvent fréquenté. Ajoutons encore que près de la moitié des répondants qui fréquentent actuellement un OC dans un autre quartier de la ville de Montréal habitent à CDN (soit quatre personnes sur neuf).

Nous l'avons vu, les deux tiers des répondants ont déclaré ne pas fréquenter d'OC à CDN. En général, lorsqu'ils l'expliquent (la majorité d'entre eux n'ont pas répondu à cette question), la principale raison invoquée est qu'ils n'en ont pas le temps (9 %) ou qu'ils n'en ont jamais entendu parler (5 %). (Tableau 20)

Tableau 20 – Les raisons de ne pas fréquenter d'OC de CDN (N=55*)

Les raisons	%
Jamais entendu parler	29,1
Pas le temps	49,1
Pas besoin	12,7
Autre	9,1
TOTAL	100

*55 réponses obtenues dans le cadre d'un choix multiple

Notons que la presque totalité des répondants qui fréquentent actuellement un OC de CDN ne fréquentent pas d'OC ailleurs à Montréal. C'est aussi le cas pour la grande majorité des répondants qui ne fréquentent pas d'OC de CDN : ils ne fréquentent pas non plus, d'OC d'autres quartiers. (Tableau 21)

Tableau 21 - Fréquentation actuelle d'OC de CDN et fréquentation actuelle d'autres OC dans un autre quartier (N=66)

Données en %		Fréquentation actuelle d'autre OC dans autre quartier	
		Oui	Non
Fréquentation actuelle d'OC de CDN	Oui	10,0	26,8
	Non	90,0	73,2
TOTAL		100	100

3. Les retombées de l'action communautaire (AC) sur les conditions de vie

Voyons à présent dans quelle mesure, selon les répondants, l'AC de CDN a des retombées sur les conditions de vie et l'intégration des nouveaux arrivants qui les fréquentent.

3.1 Éléments d'évaluation qualitative

Globalement, les appréciations des cinq participants aux *focus groups* qui fréquentent des OC (à CDN ou dans d'autres quartiers) sont plutôt positives quant aux retombées de l'AC sur leurs propres conditions de vie. Pour quatre de ces cinq personnes, le fait de participer aux activités d'un OC a eu des répercussions positives sur leurs propres conditions de vie. Pour la cinquième personne, le fait de fréquenter un OC ne lui a pas apporté grand-chose.

Cela dit, toutes les cinq s'accordent pour souligner que ce qui est le plus important pour les nouveaux arrivants est d'apprendre le français. Il s'agit là d'une préoccupation exprimée aussi par les autres participants des *focus groups* qui ne fréquentent pas eux-mêmes d'OC. Et, de façon générale, les participants estiment que le meilleur moyen d'apprendre la langue est de se lier avec des Québécois et de vivre dans un contexte francophone. Or, les OC, disent trois des cinq personnes qui fréquentent des organismes, permettent de répondre à ces besoins, mais seulement dans une certaine mesure. Les OC, disent-ils, permettent de s'exercer à parler français et « aident plus les personnes seules à sortir de l'isolement » (*Focus group 1*), mais pas les immigrants à rencontrer des Québécois. C'est notamment cet élément qui a dissuadé Pedro et Gabriella de fréquenter des OC, bien que leur fils y soit lui-même inscrit à des activités sportives. Pedro et Gabriella considèrent que les OC rassemblent essentiellement des immigrants, ce qui n'est pas le meilleur moyen de rencontrer des Québécois, un critère d'intégration qu'ils jugent important. (*Focus group 2*)

Selon les répondants, les retombées des OC seront probablement moins positives en ce qui a trait à l'amélioration des conditions de vie de certains immigrants. Par exemple, Anna déclare que fréquenter les OC aide moins les immigrants qui s'installent au pays avec toute leur famille. C'est ce qu'elle conclut à partir de son expérience personnelle. Anna est entourée par les siens au Québec et, de ce fait, dit-elle, fréquenter un OC ne lui a rien apporté. Elle précise encore qu'elle se sent bien intégrée à la société québécoise. (*Focus group 1*) Il en va de même pour Nicoleau. Lui aussi se sent bien intégré, mais pour d'autres raisons. Arrivé seul et depuis peu au pays, il trouve que « la société québécoise, dit-il, ressemble beaucoup à la société d'où je vien,. C'est pourquoi je suis bien intégré. » (*Focus group 1*) Or, Nicoleau n'a jamais fréquenté d'OC. Donc, les personnes des *focus groups* qui se sentent intégrées, soit ne fréquentent pas d'OC, soit disent que ça n'apporte rien de spécifique à leur intégration.

Ces éléments viennent illustrer le fait que ce ne sont pas tous les nouveaux arrivants qui ont besoin des OC pour les aider à s'intégrer. Il s'agit là, en tout cas, d'un point de vue partagé par Pedro. Selon lui, si les OC peuvent globalement aider les nouveaux arrivants à s'intégrer, les immigrants n'ont cependant pas tous les mêmes besoins et, de ce fait, certains n'auront pas besoin de fréquenter un OC pour les aider dans leur parcours d'intégration : « Je pense que si on est intégré, on n'a pas besoin d'aller dans un OC. » (*Focus group 2*) À ce propos, d'autres participants aux *focus groups* soulignent que les OC devraient faire un plus grand travail de communication, car beaucoup de personnes immigrantes qui en auraient vraiment besoin,

ignorent leur existence et ne savent pas que des services spécifiques sont mis à leur disposition par les OC. (*Focus group 1* et *Focus group 2*)

Finalement, les neuf participants aux *focus groups* reconnaissent que les organismes communautaires aident réellement les nouveaux arrivants qui en ont besoin à s'intégrer. Ainsi, Marta, une répondante n'ayant jamais fréquenté d'OC jusqu'alors, a été convaincue de s'inscrire dans un OC, « pour aller parler à quelques personnes », dit-elle. (*Focus group 1*) Seul Emilio va plus loin et déclare que les immigrants auraient intérêt à fréquenter systématiquement un OC. « Je crois qu'on doit les fréquenter, dit-il. J'ai des amis qui ne fréquentent pas d'OC et ils ont beaucoup de problèmes et personne pour les aider à les arranger, s'occuper de leurs papiers. Nous, le Baobab familial nous a donné toutes ces informations. C'est donc une chose très importante [de fréquenter un OC] au début. Et ça va être important encore longtemps. » Selon les répondants, il importe que les immigrants qui en ont besoin fréquentent les OC dès leur arrivée dans la société d'accueil et qu'ils continuent à les fréquenter sur le long terme. De cette façon, ils resteront en contact avec des personnes qui n'appartiennent pas à leur communauté d'origine ou à leur cercle familial et continueront à parler français. Ils parviendront ainsi à conserver leurs acquis et à se faire des amis. (*Focus group 1*)

S'il apparaît d'emblée au travers des témoignages recueillis dans ces deux *focus groups* que les activités les plus importantes pour aider les nouveaux arrivants à s'intégrer sont les activités qui tiennent à l'apprentissage de la langue, une autre personne souligne, en revanche, que tous les services sont les bienvenus pour aider les immigrants à s'intégrer. Elle pense, par exemple, aux activités en lien avec la recherche d'emploi. D'ailleurs, les personnes interviewées ayant une activité de travail (bénévole ou salariée) ont toutes utilisé de tels services (dans des OC ou ailleurs). De plus, selon l'ensemble des répondants, « le loisir et le sport aident à l'intégration ». (*Focus group 1*) En effet, disent-ils, ce sont les activités de ce type qui permettent aux usagers de se créer un réseau de relations, de rencontrer des Québécois pour sortir de l'isolement et parfaire leur connaissance du français. Ainsi, selon eux, il faudrait mettre en place davantage d'activités où l'on pourrait observer la participation de tous et la création d'amitiés entre nouveaux arrivants et Québécois. « Je pense [qu']il faut organiser des activités où tout le monde fait des choses ensemble, pour avoir l'occasion de se faire des amis et de s'intégrer à la société québécoise. » (*Ibid.*)

En cela, les répondants apprécient beaucoup de pouvoir participer à des activités culturelles ou communautaires gratuites. Dans ce sens, la bibliothèque interculturelle de CDN constitue, pour Dolores, une ressource de premier ordre. Nicoleau, qui vient d'obtenir sa carte de membre, l'apprécie aussi beaucoup. Outre la possibilité d'emprunter des livres (en français ou dans d'autres langues étrangères), la bibliothèque organise des ateliers-conférences, propose un accès gratuit à Internet et affiche quantité d'informations sur des activités culturelles ou de loisir gratuites (spectacles, ballets, etc.). C'est, de plus, un lieu qui offre « l'opportunité de voir des Québécois qui parlent français ».

Nous retenons de ces différents témoignages que les OC revêtent, de façon générale, une fonction éminemment utile aux yeux des personnes rencontrées. Il apparaît en effet que c'est sous un angle très pragmatique que sont jaugées par les personnes interviewées les retombées de l'AC sur les conditions de vie ou l'intégration des nouveaux arrivants.

3.2 Éléments d'évaluation quantitative

Voyons à présent quelles appréciations les répondants au questionnaire font en ce qui a trait aux retombées de l'AC sur leurs propres conditions de vie. Le fait de fréquenter un OC à CDN les a-t-il aidés à améliorer des aspects de leur vie ?

Il importe tout d'abord de préciser ici que nous avons obtenu en général de 10 à 15 réponses à chaque question posée sur ce thème. En effet, nous avons déjà établi que sur l'ensemble des 72 personnes qui composent l'échantillon, 17 seulement disent fréquenter actuellement un OC de CDN. De surcroît, un certain nombre de réponses sont manquantes (il s'agit de non-réponse ou de réponses du type « ne s'applique pas »). Les résultats énoncés dans les lignes qui suivent ont donc été obtenus sur la base d'un sous-échantillon (N) oscillant plus ou moins entre 10 et 15 répondants.

UNE AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE

La tendance qui se dégage de l'analyse de divers indicateurs est que le fait de fréquenter un ou des OC a surtout aidé les nouveaux arrivants à améliorer leurs liens sociaux. Les deux tiers des répondants (N=13) disent que cela les a « aidés » ou « grandement aidés ». De plus, la fréquentation d'un OC les a surtout aidés à améliorer leur connaissance du français. Ainsi, la moitié d'entre eux (N=15) disent que cela les a « aidés » ou « grandement aidés ».

En revanche, le fait de fréquenter un OC ne les a pas nécessairement aidés à améliorer leurs conditions de logement (« pas du tout aidé » = 35 % ; N=14), ni leurs conditions de santé (« pas du tout aidé » = 57 % ; N=7). En ce qui concerne le travail, les réponses (N=10) sont partagées. Les résultats obtenus par l'analyse de fréquence ne permettent pas de dégager une tendance nette. Globalement, selon la plupart des répondants, la fréquentation d'OC les a aidés à améliorer leurs conditions de vie (« aidé » ou « grandement aidé » = 81 % ; (N=11).

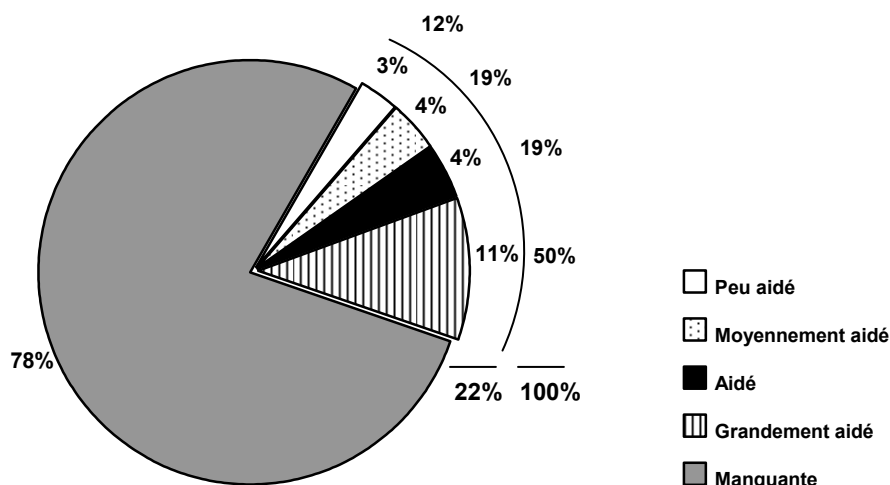
UN SOUTIEN A L'INTEGRATION

Le fait de fréquenter un OC a-t-il personnellement aidés les répondants à s'intégrer ? La réponse à cette question est globalement positive pour 69 % des répondants (N=16). (Tableau 22 et figure 13).

Tableau 22 –La fréquentation d'un OC de CDN aide votre intégration (N=16)

Degré d'aide	%
Pas du tout aidé	0,0
Peu aidé	12,5
Moyennement aidé	18,8
Aidé	18,8
Grandement aidé	50,0
TOTAL	100

Figure 13 - Fréquenter un OC de CDN aide l'intégration (N=72)



Rappelons tout de même, comme la figure 13 l'illustre bien, que, pour la majorité des répondants, la question ne s'applique pas étant donné qu'ils ne fréquentent pas d'OC à CDN. En revanche, pour les répondants qui fréquentent un OC du quartier, il paraît clair que les OC jouent un rôle positif dans leur parcours d'intégration.

En fait, selon les répondants, le fait d'utiliser des services ou de participer à des activités d'un OC de CDN les a aidés à s'intégrer à la société québécoise. Ainsi, cela leur a permis de rencontrer, entre autres, d'autres parents. Cela leur a permis également de faire des sorties et, surtout, de mieux connaître le Québec et la société québécoise. Notons que les personnes qui ont dit que les OC ne les avaient pas vraiment aidés soulignent que c'est parce qu'ils ne permettent pas aux nouveaux arrivants de rencontrer des Québécois, qu'ils leur permettent seulement de rencontrer d'autres immigrants, ce qui constitue, de leur point de vue, une barrière à l'intégration.

Lorsque l'on demande à tous les répondants si le fait de fréquenter un OC peut aider l'intégration des nouveaux arrivants à la société d'accueil, la moitié d'entre eux répond par l'affirmative (« aidé » et « grandement aidé » = 50 %). (Tableau 23)

Les personnes ayant répondu que la fréquentation d'un OC peut globalement aider les immigrants à s'intégrer à leur société d'accueil estiment en effet que les OC permettent certes d'offrir des services aux nouveaux arrivants (comme des services de traduction, par exemple), mais qu'ils permettent aussi aux immigrants de pratiquer leur français. Mais, surtout, relèvent ces répondants, les OC aident les nouveaux arrivants dans leur parcours d'intégration parce qu'ils constituent une source d'information très importante. Les OC, disent-ils, dispensent toutes sortes d'informations sur le thème de la santé, du travail, des loisirs. Ils expliquent aussi aux nouveaux arrivants comment fonctionne la société québécoise, ou quels sont les codes sociaux en vigueur au Québec. Ils sont une ressource appréciable sur la culture de la société d'accueil.

Tableau 23 – La fréquentation d'un OC peut globalement aider l' intégration des immigrants (N=66)

Degré d'aide	%
Pas du tout aidé	13,6
Peu aidé	15,2
Moyennement aidé	21,2
Aidé	16,7
Grandement aidé	33,3
TOTAL	100

En bref, les OC « aident », « guident », « orientent » les immigrants dans leur nouvelle vie en leur offrant des informations et des services, ceci, parfois même, dans la langue des nouveaux arrivants. Les OC sont aussi un moyen pour faire la connaissance d'autres personnes et « la seule façon d'avoir des relations avec les Canadiens ». (Questionnaires remplis par les répondants)

LES RESEAUX ET L'INTEGRATION

Nous venons de montrer, dans quelle mesure, selon les répondants, l'AC de CDN a des retombées positives sur leurs parcours d'intégration. Toutefois, lorsqu'il leur est demandé quels sont les réseaux qui aident les immigrants à s'intégrer, les réponses sont relativisées et la réponse la plus fréquemment donnée pour les organismes du réseau communautaire est : « moyennement aidé ». (Tableau 24)

Tableau 24 - Les ressources ou les organisations relevant des réseaux suivants aident-ils les immigrants à s'intégrer ?

Données en %	Le réseau communautaire aide-t-il à s'intégrer ?	Le réseau scolaire aide-t-il à s'intégrer ?	Le réseau économique aide-t-il à s'intégrer ?
Pas du tout aidé	8,5	6,3	12,5
Peu aidé	22,0	17,5	14,3
Moyennement aidé	25,4	17,5	26,8
Aidé	23,7	33,3	32,1
Grandement aidé	20,3	25,4	14,3
TOTAL	100	100	100
	N= 59	N= 63	N= 56

Pour les répondants, il apparaît en effet que le réseau qui aide le plus à s'intégrer est le réseau scolaire (59 % disent que ce réseau les a « aidés » ou « grandement aidés »). (*Ibid.*) Rappelons que les répondants, du fait de leur statut d'élève d'un centre de francisation de la Commission

scolaire de Montréal, occupent tous une place active au sein d'un tel réseau. Mais est-ce là la seule raison qui pourrait expliquer ce résultat ?

Les répondants disent encore à 46 % que le réseau économique les a « aidés » ou « grandement aidés ». (*Ibid.*) Nous avons alors cherché à savoir si le nombre d'années d'installation dans la société d'accueil avait une influence sur l'importance du réseau économique comme critère d'intégration. Autrement dit, nous pouvons penser que plus un répondant est installé de longue date dans la société d'accueil, plus il aura tendance à dire que le réseau économique aide à l'intégration. Toutefois, le test du chi-carré (et du Tau) effectué en rapport avec cette question ne nous permet pas de valider qu'il existe un lien significatif entre ces deux variables.

L'emploi relève du réseau économique. Nous nous sommes donc interrogés : les personnes qui ont un emploi disent-elles davantage que le réseau économique a aidé leur intégration ? Les résultats du test du chi-carré (et du Tau) ne permettent pas d'établir un tel lien. Tout comme ils ne nous permettent pas non plus, d'établir dans quelle mesure les répondants qui ont un emploi disent que le réseau scolaire ou que le réseau communautaire les a aidés à s'intégrer. Cependant, en ce qui concerne le réseau de la santé et le réseau social, la plupart des répondants disent qu'ils les ont « moyennement aidés » dans leur intégration à la société québécoise.

En somme, au-delà du portrait descriptif des retombées de l'AC que nous venons de brosser, le fait d'affiner davantage l'analyse des données n'a pas permis de faire de liens significatifs plus précis *entre* variables distinctes outre ceux déjà présentés dans les lignes précédentes.²⁰

3.3 Le bénévolat

Nous l'avons vu, les répondants, nouveaux arrivants, immigrants et réfugiés, accordent une grande importance au travail comme critère d'intégration. Or, selon eux, il est difficile de trouver un emploi satisfaisant et, disent-ils, l'AC ne semble pas avoir de retombées dans cette optique. Nous avons alors cherché à savoir si les répondants faisaient du bénévolat dans les OC de CDN et dans quelle mesure cette activité était perçue comme un tremplin vers le monde du travail. Le bénévolat constitue-t-il une activité relevant de l'AC qui peut avoir des retombées positives sur le parcours d'intégration des nouveaux arrivants ?

LES DONNEES QUANTITATIVES

Nous avons déjà établi que 23 % des répondants (N=17) fréquentent un OC de CDN. Ces personnes font-elles aussi du bénévolat dans les OC qu'elles fréquentent ? Près du tiers de ces personnes ont répondu ne jamais faire de bénévolat, alors que 38 % déclarent en faire parfois, et 6 % en faire très souvent.

LES DONNEES QUALITATIVES

Pourtant, du point de vue des personnes interviewées dans les deux *focus groups*, le bénévolat apparaît comme une activité qui peut aider les nouveaux arrivants à s'intégrer, voire même comme un moyen d'intégration important.²¹ D'ailleurs, parmi les neuf participants, quatre font

²⁰ Voir la liste exhaustive des essais de croisements de données en annexe.

²¹ C'est aussi ce qui ressort des autres travaux réalisés dans le cadre de cette recherche (Rhéaume *et al.* 2007; Prohet et Dumais, 2008; Brunet, Chamberland et Dumais, 2008).

(ou ont fait) du bénévolat. Notons qu'il s'agit toutes de personnes qui fréquentent un OC à titre d'usager. Dolores est bénévole dans une école (garderie, traduction, préparation des repas) et Andrea, dans une bibliothèque scolaire du quartier. Chen a fait du bénévolat dans l'organisme SIARI (Service d'interprète, aide et référence aux immigrants) où il a enseigné l'anglais aux nouveaux arrivants. Emilio a fait quelques activités bénévoles au Baobab familial (préparation de la fête de Noël).

Ces personnes jugent toutes que le bénévolat est une expérience valorisante qui permet d'apprendre les uns des autres. De plus, le bénévolat permet de « donner quelque chose », ou de « contribuer » à la société. Il est, à ce titre, perçu comme un retour de manivelle : les OC nous ont beaucoup aidés, c'est à présent à nous d'aider en retour. Dolores dit : « Ça aide à l'intégration, car c'est valorisant et ça apprend la façon de travailler au Québec. En plus, on donne à la société québécoise. » (*Focus group 1*) Pour Andrea, le fait de faire du bénévolat l'a aidée à s'intégrer. « Je parle français, je connais les traditions, je commence à connaître l'organisation de toutes les choses qui sont à côté de nous. Ça permet de rencontrer des Québécois et des immigrants », dit-elle. (*Focus group 2*)

Le bénévolat leur a donc permis de les aider à s'intégrer en les faisant pénétrer plus avant le champ de la participation sociale tout en voyant leurs compétences reconnues. Elles sont amenées également à acquérir une expérience québécoise en milieu de travail.

3.4 En résumé

Les résultats obtenus dans le cadre de l'analyse des données tirées des questionnaires nous amènent à dégager quelques faits saillants. D'une part, les données obtenues nous ont permis de souligner l'importance, en termes de retombées positives, de l'action communautaire de Côte-des-Neiges dans le parcours d'intégration des nouveaux arrivants que nous avons interrogés au Centre Pauline-Julien. Ils estiment que cela peut globalement aider les immigrants de fréquenter un OC. La fréquentation d'un OC de CDN les a personnellement aidés dans leur propre parcours d'intégration. Les organismes communautaires de Côte-des-Neiges, disent-ils, sont des sources d'information privilégiées pour les immigrants. Ils sont des guides qui orientent les nouveaux arrivants dans leur société d'accueil et les renseignent sur la culture et la société québécoise. Ils leur permettent aussi de pratiquer le français.

Selon les personnes rencontrées lors des *focus groups*, le critère d'intégration à la société le plus important pour les nouveaux arrivants tient à l'apprentissage du français. En cela, les OC de CDN peuvent répondre aux exigences liées à un tel besoin, mais jusqu'à un certain point, disent-ils. En effet, le meilleur moyen pour apprendre le français, selon eux, consiste à évoluer dans un contexte de vie francophone (ce que permettent les OC) et, surtout, à rencontrer ou à se lier avec des Québécois (ce que permettent moins les OC de CDN qui ont surtout tendance à rassembler les nouveaux arrivants entre eux).

D'ailleurs, selon les répondants, le point fort des OC de CDN réside dans le fait qu'ils permettent aux immigrants d'étayer leur réseau de relations. Cependant, ce point fort se voit circonscrit dans le sens où les OC, s'ils permettent aux immigrants de constituer ou consolider un réseau de relations au Québec, ne leur permettent pas, en revanche, de le faire auprès de Québécois. Or, du point de vue des interviewés, cela représente une barrière à l'intégration.

De plus, si le réseau communautaire aide les nouveaux arrivants à s'intégrer, c'est le réseau économique qui joue un rôle prépondérant dans ce sens. Nous avons vu, à ce propos, dans quelle mesure, pour les répondants, le fait d'obtenir « un travail intéressant » constituait un critère important mais aussi des plus difficiles à remplir. Or, il apparaît que les répondants estiment que les OC qu'ils fréquentent n'ont pas de retombées positives en la matière. Dans ce contexte, les activités de bénévolat effectuées par certains usagers des OC peuvent-elles être perçues comme un tremplin vers le marché du travail ? Si, selon les personnes rencontrées qui font du bénévolat. Ce type d'activité aide à l'intégration, car il offre la possibilité d'acquérir une expérience en milieu de travail et la reconnaissance de ses compétences tout en explorant davantage le champ de la participation sociale. C'est toutefois une très faible proportion de répondants fréquentant des OC qui sont bénévoles. On comprend donc bien ici toute l'importance du réseau économique dans l'intégration des nouveaux arrivants. La priorité des immigrants consiste à trouver un travail (satisfaisant) rémunéré pour subvenir à leurs besoins, dans un premier temps, et à tenter de maintenir un statut social au moins équivalent à celui qu'ils avaient dans leur pays d'origine. Selon les répondants, le réseau scolaire joue, également, un rôle prépondérant dans les parcours d'intégration.

En fait, si le réseau communautaire n'est pas, du point de vue des répondants, le plus important dans le processus d'intégration des nouveaux arrivants, cela explique peut-être pourquoi seulement 23 % des répondants fréquentent des OC à CDN. Cela ne viendrait-il pas encore corroborer le fait que ce ne sont pas tous les nouveaux arrivants qui ont besoin des OC pour les aider à s'intégrer ? C'est là un élément relevé également par les participants aux *focus groups*. Ces personnes s'accordent pour dire que l'AC de CDN aura surtout des retombées positives sur les conditions de vie et sur l'intégration des nouveaux arrivants qui en ont vraiment besoin. En effet, les OC offrent des services, de l'information et organisent aussi quantité d'activités qui peuvent aider les immigrants. Ceci étant, selon les participants aux deux *focus groups*, tous les nouveaux arrivants n'ont pas besoin des OC pour les aider à s'intégrer. Ils notent encore cependant que, malgré tout, beaucoup d'entre eux qui en auraient vraiment besoin ignorent leur existence. Selon eux, le système d'information ou de référence permettant de guider les nouveaux arrivants vers les OC mériterait d'être amélioré.

4. Analyse et discussion

L'enquête menée par le LAREPPS au Centre Pauline-Julien auprès d'immigrants et de réfugiés, vivant ou non à CDN et fréquentant ou non des OC de ce quartier, nous permet de dégager un certain nombre d'éléments, en lien avec notre objectif de recherche. Rappelons, en effet, que cette recherche évaluative vise, par l'étude des retombées de l'AC de CDN, à alimenter une réflexion plus globale sur l'AC du quartier, en lien avec la question de l'intégration.

Les chercheurs ont d'abord tenté d'établir une définition de l'intégration des immigrants à la société d'accueil, du point de vue même de ceux-ci. Or, selon les personnes du Centre Pauline-Julien ayant participé à cette enquête, être intégré, pour un immigrant, c'est surtout « être bien » ou « se sentir bien », dans la société d'accueil, sans pour autant perdre sa culture d'origine. Ajoutons que, du point de vue des répondants, le processus d'intégration adopte une orientation bidirectionnelle. C'est-à-dire qu'une intégration réussie ne dépendra pas uniquement des immigrants eux-mêmes et de leur propre volonté. Elle dépendra aussi de la société d'accueil et

de ses membres qui devront faire preuve d'ouverture et de respect envers les porteurs de cultures différentes. Notons encore que cette bidirectionnalité semble plutôt souhaitée qu'avérée et qu'il pèse sur elle toutes sortes de conditions particulières dont le poids serait finalement davantage porté par les immigrants eux-mêmes.

En effet, cette définition s'assortit de plusieurs critères qui, s'ils ne sont pas correctement et complètement remplis par les immigrants lors du processus d'intégration, agiront comme autant d'obstacles à l'intégration. Ainsi, le fait de trouver un travail satisfaisant constitue un critère fondamental, au même titre que la maîtrise de la langue française. C'est pourquoi il importe que les nouveaux arrivants établissent des liens avec des Québécois, ce qui leur permettra de s'exercer à parler français. Cela leur permettra également de franchir l'obstacle de la différence culturelle ou encore de remplir un dernier critère d'intégration, soit acquérir une bonne connaissance de la société et de la culture québécoise.

Selon les personnes interviewées dans l'enquête, les OC de CDN permettent de remplir l'un des critères d'intégration mentionnés. En effet, étant donné que les OC tiennent leurs activités dans un contexte francophone, les nouveaux arrivants qui les fréquentent peuvent s'y exercer à parler français. En outre, du point de vue des répondants, le point fort des OC de CDN réside dans le fait qu'ils permettent surtout aux nouveaux arrivants qui les fréquentent de consolider leur réseau de relations dans la société d'accueil. Cela dit, ce point fort se voit circonscrit, car les OC ne permettent pas si bien aux nouveaux arrivants de rencontrer des Québécois ; les OC mettant surtout en contact les nouveaux arrivants les uns avec les autres. Soulignons ici que ces données vont précisément à l'encontre de certaines idées reçues selon lesquelles les immigrants feraient preuve de communautarisme dans leur société d'accueil, favorisant de leur propre initiative le principe de ghettoïsation.

Ceci étant, cette enquête a permis de souligner l'importance des retombées positives de l'AC de CDN sur le parcours d'intégration d'élèves du Centre Pauline-Julien qui les fréquentent. Les OC les ont personnellement aidés dans ce sens, disent-ils, et ils estiment que les OC peuvent globalement aider d'autres nouveaux arrivants. En effet, selon les répondants, outre le fait qu'ils permettent aux immigrants de pratiquer le français et d'étayer leur réseau social, les OC de CDN sont des sources d'information privilégiées qui leur permettent aussi de les guider et de les orienter dans la société d'accueil. Toutefois, les répondants nous disent aussi croire que les retombées de l'AC sur les conditions de vie des personnes seront surtout positives pour celles qui ont besoin des services de ce réseau. Et si ce ne sont pas tous les nouveaux arrivants qui ont besoin des OC pour les aider à s'intégrer, il apparaît aussi que beaucoup d'entre eux qui en auraient vraiment besoin ignorent leur existence.

Globalement, pour les répondants, par rapport à d'autres réseaux, le réseau communautaire n'est pas celui qui aide le plus les nouveaux arrivants dans leur parcours d'intégration. En effet, selon eux, le réseau scolaire, et, surtout, le réseau économique, sont ceux qui aident le plus les immigrants à s'intégrer. Certes, l'échantillon des répondants est uniquement constitué d'élèves du Centre Pauline-Julien, donc, de personnes occupant une place active au sein du réseau scolaire. Mais est-ce là le seul élément qui pourrait expliquer un tel résultat ?

Rappelons que, du point de vue des répondants, le critère d'intégration le plus important et le plus difficile à remplir est de trouver un emploi intéressant et satisfaisant. Ceci nous permet de comprendre dans quelle mesure le réseau économique compte tellement pour les répondants. Mais ne pouvons-nous pas penser encore que le réseau scolaire revêt pour les répondants une

importance non négligeable, dans cette même perspective de recherche d'emploi ? N'observons-nous pas, en effet, des problèmes de reconnaissance des diplômes étrangers qui limitent, de fait, les immigrants dans leur recherche d'emploi ? Ne constatons-nous pas que les immigrants reprennent leurs études en grand nombre, malgré leur niveau de formation élevé ? La mise en place, par les immigrants, d'une stratégie de retour aux études ne viserait-elle pas à suppléer un chaînon manquant dans les services gouvernementaux d'intégration des nouveaux arrivants au réseau économique ? Aussi, une telle stratégie n'expliquerait-elle pas encore pourquoi le réseau scolaire revêt, aux yeux des immigrants, une telle importance dans leur processus d'intégration ?

²²

Les résultats mis au jour dans notre enquête ont aussi permis de souligner que ce ne sont pas tous les nouveaux arrivants qui ont besoin des OC pour les aider à s'intégrer. Mais que devons-nous comprendre par cela ? Cela signifie-t-il que ces immigrants, en particulier, n'ont besoin d'aucune aide ? Ou bien cela veut-il dire que les OC de CDN, au sens large, n'offrent pas le genre de soutien pour les aider à s'intégrer et que, de ce fait, ils n'ont pas besoin de les fréquenter ? Notons que les différentes enquêtes menées dans le cadre de cette deuxième phase de la recherche sur l'AC à CDN ont amené l'équipe du LAREPPS à déterminer que les services communautaires d'accueil et d'aide à l'intégration du quartier s'appliquaient à répondre aux besoins spécifiques des nouveaux arrivants (Brunet, Chamberland et Dumais, 2008 ; Prohet et Dumais, 2008). Nous avons vu, également, que le besoin le plus important et, semble-t-il, le plus difficile à combler, du point de vue des immigrants, tient au fait d'obtenir un travail satisfaisant. Dans ce cas, pourquoi les OC de CDN qui ont le mandat de soutenir l'intégration des nouveaux arrivants ne proposent-ils pas davantage de services d'employabilité ? Ceci permettrait de répondre à ce besoin spécifique qui constitue un critère clé d'intégration. Nous ne pouvons nier qu'un certain nombre d'OC du quartier travaillent déjà activement en lien avec ces questions d'aide à la recherche d'emploi, alors que les dispositifs québécois d'aide à la main-d'œuvre sont déjà très conventionnés. Mais la question mérite d'être posée.

Outre le critère de l'emploi, la présente enquête a permis de démontrer que les nouveaux arrivants avaient encore de la difficulté à remplir un autre critère clé d'intégration, soit la création de liens avec des Québécois. En effet, selon les répondants de l'enquête, l'apprentissage du français constitue un critère majeur dans le processus d'intégration. Mais la création de liens avec des Québécois permet aussi de remplir un autre critère d'intégration : la connaissance de la société et de la culture québécoises. Ce besoin particulier est sans nul doute relié à la conception bidirectionnelle de l'intégration, selon laquelle l'intégration des nouveaux arrivants à la société québécoise ne dépend pas uniquement d'eux-mêmes, mais aussi de l'ouverture de la société d'accueil.

Tout ceci amène à nous interroger encore : les activités d'intégration pour nouveaux arrivants ne gagneraient-elles pas, en termes de retombées positives, à être aussi orientées en direction de la société d'accueil ? Ces activités ne devraient-elles pas permettre des contacts plus étroits entre nouveaux arrivants et Québécois tout en informant ou sensibilisant davantage ces derniers sur les enjeux de l'intégration ? En ce sens, la question de l'information ou de la sensibilisation représente un double défi. En effet, s'il importe d'informer et de sensibiliser les Québécois à ces enjeux, un travail similaire d'information ne devrait-il pas être entrepris auprès des nouveaux arrivants ? En effet, n'importe-t-il pas de mieux les informer, afin de mieux les orienter vers les

services et activités d'intégration disponibles ? Cela ne permettrait-il pas au milieu communautaire de relever un défi que nous avons identifié, à savoir, rejoindre davantage de nouveaux arrivants qui en ont besoin ?

Pour finir, relevons que la production du présent rapport a suscité des réflexions nouvelles auprès des partenaires de la recherche, acteurs du secteur communautaire à CDN. Ainsi, par exemple, les partenaires s'interrogent : comment répondre à l'un des souhaits exprimés par les nouveaux arrivants et considérés par ceux-ci comme un des critères parmi les plus difficiles à remplir ? Autrement dit, comment leur permettre de construire des liens significatifs avec des Québécois dans le quartier CDN dont une des caractéristiques sociodémographiques tient au fait que ses résidents sont majoritairement issus de l'immigration ? Une autre réflexion des partenaires de l'équipe des chercheurs porte sur le thème de la définition de l'intégration. Les résultats mis en exergue par ce travail d'enquête mettent en avant le fait que l'intégration à la société d'accueil pour les immigrants n'est pas la somme de deux identités distinctes, celle du pays d'origine additionnée à celle de la société d'accueil. Cela force à s'interroger sur la double identité qui serait portée par les jeunes personnes immigrantes de seconde génération au Québec.

CONCLUSION

Cette étude menée au Centre Pauline-Julien auprès d'un échantillon particulier de répondants de la population immigrante de CDN permet d'établir une conclusion en trois points distincts, en lien avec les autres recherches menées par le LAREPPS dans ce quartier spécifique.

Tout d'abord, il importe de préciser qu'une telle enquête a permis de corroborer un certain nombre de résultats déjà mis en exergue dans trois précédents rapports de même que dans les discussions que les chercheurs ont entretenues avec les partenaires communautaires au sein du comité partenarial de recherche. Retenons, par exemple, qu'il est ressorti de ces travaux et échanges qu'il semble exister un lien social plutôt ambivalent entre la société d'accueil, incluant le réseau communautaire, et les immigrants. En effet, ce lien social tel qu'il apparaît aujourd'hui semble se composer d'un mélange d'éléments positifs combinés à d'autres plus complexes et délicats.

En second lieu, cette enquête menée auprès d'un certain nombre d'élèves du Centre Pauline-Julien permet d'établir des constats relativement solides à propos de certains sujets. C'est ainsi que l'équipe des chercheurs a pu relever la vision utilitariste que les immigrants peuvent avoir du français, en lien avec la question de l'apprentissage de cette langue. Cette enquête a encore permis de souligner que les immigrants peuvent avoir des conceptions très variées de l'intégration en fonction de leur propre perception de leur situation personnelle. Cette enquête a aussi permis de définir que le communautaire occupe une place de choix parmi les réseaux qui offrent des possibilités d'intégration aux immigrants. Ainsi, si les OC ne prennent pas toute la place dans ce domaine et que ce ne sont pas tous les immigrants qui les fréquentent, les retombées positives de l'action communautaire dans le processus d'intégration sont à souligner.

Enfin, l'équipe des chercheurs tient à mettre l'accent sur le fait que les résultats dégagés sont le fruit d'une longue démarche partenariale. À ce titre, elle souhaite que les questions générées soient prises en considération et examinées avec attention, en vue d'alimenter les réflexions ultérieures qui pourront être menées sur le thème de l'action communautaire à Côte-des-Neiges, en lien avec la question de l'accueil et de l'intégration des nouveaux arrivants.

BIBLIOGRAPHIE

- AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX LOCAUX DE SERVICES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX, 2004. *Portrait de la population. Centre de santé et de services sociaux de Côte-des-Neiges, Métro et Parc Extension*, Montréal, 28 p.
- ALLIANCE DE RECHERCHE UNIVERSITÉS-COMMUNAUTÉS EN ÉCONOMIE SOCIALE (ARUC ÉS) et RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE PARTENARIALE (RQRP ÉS) (2007). *La recherche partenariale : le modèle de l'ARUC ÉS et du RQRP ÉS*, rédigé par Louise SUTTON (sous la supervision du comité Transfert de l'ARUC ÉS et du RQRP ÉS), Montréal : ARUC-ÉS/RQRP-ÉS.
- ALLIANCE DE RECHERCHE UNIVERSITÉS-COMMUNAUTÉS EN ÉCONOMIE SOCIALE (ARUC ÉS) et RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE PARTENARIALE (RQRP ÉS) (2007). *Guide pour la valorisation des connaissances en contexte de recherche partenariale*, rédigé par Louise SUTTON, (sous la supervision du comité Transfert de l'ARUC ÉS et du RQRP ÉS), Montréal : ARUC-ÉS/RQRP-ÉS.
- BÉRUBÉ, Louise, 2003. *Parents d'ailleurs, enfants d'ici. Dynamique d'adaptation du rôle parental chez les immigrants*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, collection Problèmes sociaux et interventions sociales, 250 p.
- BERNÈCHE, Francine (sous la direction de Francine DANSEREAU et Annick GERMAIN) (avec la collaboration de Clotilde LEGRAND et Laure VIDAL), 2005. *L'accueil et l'accompagnement des immigrants récemment installés en HLM dans des quartiers montréalais : l'expérience du projet « Habiter la mixité »*. Montréal : INRS Urbanisation, culture et société, 82 p.
- BOUCHARD, Gérard et Charles TAYLOR, 2008. *Fonder l'avenir, le temps de la conciliation : Rapport*. Québec : Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, 307 p.
- BRUNET, Fannie et Valérie CHAMBERLAND (sous la direction de Lucie DUMAIS), 2008. *Une analyse monographique d'un organisme famille du quartier Côte-des-Neiges*, Montréal : Cahier du LAREPPS, 08-02, 57 p.
- CHAMBON, Adrienne S. et Ted RICHMOND, 2001. *L'évaluation des services d'établissement pour les personnes immigrantes et réfugiées : enjeux conceptuels et méthodologiques*, Montréal : Cahiers de recherche sociologique, n° 35, 17 p.
- CHICHA, Marie-Thérèse et Éric CHAREST, 2008. *L'intégration des immigrants sur le marché du travail à Montréal : politiques et enjeux*, Montréal : Choix IRPP, vol. 14, n°2, 62 p.
- CONSEIL COMMUNAUTAIRE CÔTE-DES-NEIGES/SNOWDON, 2004. *Portrait statistique de Côte-des-Neiges*, Montréal, Conseil communautaire Côte-des-Neiges/Snowdon.
- CONSEIL DE L'EUROPE (sous la direction de) (1998) *Les mesures et indicateurs d'intégration*. Relations intercommunautaires, Direction des affaires sociales et de la santé, Édition du Conseil de l'Europe, 142 p.
- DUMAIS, Lucie et Fannie BRUNET (en collaboration avec Jacques RHÉAUME, Yves VAILLANCOURT et Louise TREMBLAY), 2006. *Inventaire des organismes*

communautaires, des associations et des entreprises d'économie sociale du quartier Côte-des-Neiges (IOCAEES). Montréal : LAREPPS (UQÀM) et Centre de recherche et de formation du CSSS de la Montagne (aussi sur CD-Rom).

- GODIN, Jean-François et Jean RENAUD, 2005. *L'intégration professionnelle des nouveaux immigrants : effet de la connaissance pré-migratoire du français et (ou) de l'anglais*. Cahiers québécois de démographie, vol.34, n°1, printemps, 149-172.
- JACOB, André *et al.* 1996. *Le processus d'intégration des réfugiés et l'intervention préventive et communautaire, rapport de recherche*. Montréal : Les Cahiers du Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, n° 20A-20B.
- JETTÉ, Christian, DUMAIS, Lucie, et Yves VAILLANCOURT, 2003. *Réflexion sur quelques expériences du Laboratoire de recherche sur les pratiques et politiques sociales (LAREPPS) en matière d'évaluation de l'économie sociale dans le domaine des services aux personnes*. Montréal : Cahier du LAREPPS, n° 03-04, 37 p.
- LABELLE, Micheline, FIELD, Anne-Marie et Jean-Claude ICART, 2007. *Les dimensions d'intégration des immigrants, des minorités ethnoculturelles et des groupes racisés au Québec*. Québec : Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, août, 145 p.
- LEGAULT, Gisèle et Lilyane RACHÉDI (sous la direction de), 2008. *L'intervention interculturelle*, 2^e édition, Montréal : Gaëtan Morin éditeur, 305 p.
- MARTINEAU, Yvon *et al.*, 2004. *Portrait socioéconomique du territoire du Centre local d'emploi Côte-des-Neiges*, Études réalisées par le Centre Urbanisation, Culture et Société de l'Institut national de la recherche scientifique, pour Emploi Québec de Montréal, Montréal, mai, 23 p.
- MCANDREW, Marie, HELLY, Denise et Caroline TESSIER, 2005. *Pour un débat éclairé sur la politique canadienne du multiculturalisme : une analyse de la nature des organismes et des projets subventionnés (1983-2002)*, Montréal : Politique et Sociétés, vol. 24, n°1, 49-71.
- OBSERVATOIRE STATISTIQUE D'IMMIGRATION ET MÉTROPOLÉ PAR UNE ÉQUIPE DE L'INRS-UCS POUR LA DIRECTION DES AFFAIRES INTERCULTURELLES DE LA VILLE DE MONTREAL, septembre 2004. *Portrait des populations immigrantes et non immigrantes, 2001*. En ligne, 4 p. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/diversité_mtl_fr/media/documents/Fiche_Immig_CDNNDG.PDF Consulté le 7 janvier 2008.
- PRÉVOST, Jessica, 2007. *L'action communautaire et les pratiques interculturelles : le cas de Promis*. Montréal : mémoire de maîtrise, département de communication sociale et publique, UQÀM, 186 p.
- PROHET, Alexandra (2009). *Exploration des pratiques d'accueil et d'intégration de certains organismes communautaires monoethniques du quartier Côte-des-Neiges à Montréal*, Montréal, UQAM, Cahiers du Larepps No 09-03, 40 p.
- PROHET, Alexandra et Lucie DUMAIS, 2008. *Le Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges : une analyse de type monographique*, Montréal : Cahier du LAREPPS 08-04, 75 p.

- RACHÉDI, Lilyane et J.M. TORO-LARA, 2006. *L'immigration à Thetford Mines : Emploi et-ou citoyenneté*, Observatoire canadien de l'immigration dans les zones à faible densité d'immigrants, Collection études de cas, Université de Sherbrooke, juin, 43 p.
- RACHÉDI, Lilyane, L. GAGNON, J.M. TORO-LARA et L. ANGENEAU, 2006. *L'immigration à Lac Mégantic : une glace difficile à briser !* Observatoire canadien de l'immigration dans les zones à faible densité d'immigrants, Collection études de cas, Université de Sherbrooke, juin, 36 p.
- RÉA, Andréa et Maryse TRIPIER, 2003. *Sociologie de l'immigration*, Paris : Éditions La Découverte, « collection Repères », 122 p.
- RENAUD, Jean et Tristan CAYN, 2006. *Un emploi correspondant à ses compétences ? Les travailleurs sélectionnés et l'accès à un emploi qualifié au Québec*. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, 53 p.
- RHÉAUME, Jacques, TREMBLAY, Louise, DUMAIS, Lucie, BRUNET Fannie, et Yves VAILLANCOURT, 2007. *Récits collectifs de l'action communautaire dans le quartier Côte-des-Neiges (1975-2005)*. Montréal : Cahier du LAREPPS n° 07-04, mai, 138 p.
- ROSE, Damaris et Katia IANKOVA, avec la collaboration de Brian RAY, 2005. « Proximité spatiale, distance sociale : les rapports interethniques dans un secteur défavorisé de Montréal vus à travers les pratiques de voisinage » in *La proximité : construction politique et expérience sociale*, BOURDIN, Alain, GERMAIN, Annick et Marie-Pierre LEFEUVRE (sous la direction de). Paris : L'Harmattan, 135-157.
- STATISTIQUE CANADA, 2003. *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada. Progrès et défis des nouveaux immigrants sur le marché du travail*. Ottawa, Gouvernement du Canada, N° 89-615-XIF au catalogue, 15 p.
- VATZ-LAAROUSSI, Michèle, 2001. *Le familial au cœur de l'immigration : les stratégies de citoyenneté des familles immigrantes au Québec et en France*. Paris ; Montréal : L'Harmattan, Collection Espaces interculturels, 279 p.
- VATZ-LAAROUSSI, Michèle et Johanne CHARBONNEAU, 2001. « L'accueil et l'intégration des immigrants : à qui la responsabilité ? Le cas des jumelages entre familles québécoises et immigrantes », *Lien social et Politiques*, n° 46, 111-124.

ANNEXES

- Liste des centres de francisation de la CSDM
- Test du chi-carré
- Grille *focus group*
- Questionnaire

LISTE DES CENTRES DE FRANCISATION DE LA CSDM

Centre Lartigue
2217, rue Papineau
Quartier Plateau Mont-Royal – Centre-Sud

Centre Pauline-Julien
6830, chemin de la Côte-des-Neiges
Quartier Côte-des-Neiges

Centre Saint-Louis
4285, rue Drolet, 3^{ème} étage
Quartier Plateau Mont-Royal – Centre-Sud (à la frontière d’Outremont)

Centre Saint-Raymond, Annexe Saint-Paul
2055, rue Oxford
Quartier Sud-ouest

Centre William-Hingston
8300, rue de Teck
Quartier Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (près de Mont-Royal)

Centre Yves-Thériault
3925, rue Villeray
Quartier Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (près de Saint-Léonard)

TEST DU CHI-CARRÉ

L'analyse statistique des données et le test du Chi-carré : Les résultats du test n'ont pas permis d'interpréter le tableau, il n'y a pas de lien significatif entre les deux variables.

- Les répondants qui avaient déjà des notions de français avant d'arriver dans la société d'accueil sont-ils plus intégrés que ceux qui n'en avaient pas ?
- Les répondants qui avaient déjà des amis, des connaissances ou de la famille au Québec avant leur installation, sont-ils plus intégrés que ceux qui n'en avaient pas ?
- Les femmes (ou les jeunes mères) immigrantes étant davantage sujettes à l'isolement, y a-t-il un lien entre l'état actuel du réseau de contacts et le sexe des répondants ?
- Y a-t-il un lien entre le réseau de contacts et le degré d'intégration des répondants ? Meilleurs est le réseau de contact des personnes, plus ils se disent intégrés ?
- Les répondants ayant un emploi disent-ils que leurs conditions de vie sont aujourd'hui meilleures que leurs conditions de vie au moment de leur arrivée au pays ?
- Les personnes qui ont un emploi disent-elles davantage que c'est facile de subvenir à leurs besoins de base ?
- Les personnes qui ont des enfants ont-elles davantage de difficulté à trouver un logement satisfaisant ?
- Les plus jeunes répondants disent-ils davantage que c'est facile de s'intégrer dans la société d'accueil ?
- Trouver un travail satisfaisant est-il plus difficile pour les hommes ou pour les femmes ?
- Les femmes trouvent-elles plus difficile de s'intégrer que les hommes ?
- Les hommes et les femmes répondent-ils différemment quant à savoir dans quelle mesure le réseau communautaire les a aidés à s'intégrer ? ... dans quelle mesure le réseau économique les a aidés à s'intégrer ?
- Les personnes avec ou sans emploi répondent-elles différemment quant à savoir dans quelle mesure le réseau économique les a aidés à s'intégrer ?
- Dans quelle mesure les répondants qui ont un emploi disent-ils que le réseau scolaire les a aidés à s'intégrer ?
- Dans quelle mesure les répondants qui ont un emploi disent-ils que le réseau communautaire les a aidés à s'intégrer ?

- Les personnes qui ont un emploi disent-elles que le réseau économique les a aidés davantage à l'intégration ?
- Les personnes qui ont un emploi disent-elles que le réseau social les a aidés davantage à l'intégration ?
- Quel lien peut-on établir entre le statut d'immigration du répondant et le réseau économique en tant que facteur d'intégration. Ou, en d'autres termes : le réseau économique a-t-il aidé davantage les résidents permanents que les réfugiés?
- Le nombre d'années d'installation au Québec et/ou Canada influence-t-il les répondants en lien avec le réseau économique comme facteur d'intégration. Ou, en d'autres termes : plus un répondant est installé de longue date au Québec/Canada, plus il dira que le réseau économique aide à l'intégration ?
- Quel lien peut-on établir entre le statut d'immigration des répondants et leur appréciation quant à savoir si le réseau communautaire aide à l'intégration. Ou, en d'autres termes : les réfugiés ont-ils plus largement tendance à dire que le réseau communautaire les a aidé à l'intégration ?
- Quel lien peut-on établir entre l'année d'immigration des répondants et leur appréciation quant à savoir si le réseau communautaire aide à l'intégration. Ou, en d'autres termes : les répondants qui sont installés au Québec depuis récemment ont-ils plus largement tendance à dire que le réseau communautaire les aide à l'intégration ?
- Les réfugiés disent-ils davantage que les résidents permanents qu'il est difficile de trouver un logement ?
- Est-il plus facile de s'intégrer pour un résident permanent que pour un réfugié ?
- Les conditions de vie globales des réfugiés sont-elles moins bonnes que celles des résidents permanents ?
- Est-il plus difficile pour un réfugié d'avoir un bon réseau de contacts que pour un résident permanent ?
- Les répondants qui sont les moins bien intégrés ont-ils des conditions de vie globale moins bonnes ?
- Les répondants qui se disent, les mieux intégrés, trouvent-ils facile de s'intégrer à la société québécoise ?
- Y a-t-il un lien entre les répondants qui se disent les mieux intégrés et ceux qui disent aussi que de fréquenter un OC de CDN les avait grandement aidé dans leur processus d'intégration ? S'agit-il des mêmes personnes ?

PROJET CÔTE-DES-NEIGES - PHASE II GRILLE FOCUS GROUP – Centre Pauline-Julien

1^{ère} partie : QU'EST-CE QU'UNE INTÉGRATION RÉUSSIE ?

Objectif :

Obtenir les critères d'une intégration réussie, du point de vue des répondants.

I - Cas particuliers : définition pratique à partir des résultats de recherche

Les critères ou facteurs de l'intégration :

- La maîtrise du français ;
- L'emploi ;
- La reconnaissance ou équivalence des diplômes ;
- La construction d'un réseau de relations ;
- La construction de liens avec des Québécois ;
- La connaissance de la culture et de la société québécoise ;
- L'ouverture d'esprit et l'attitude des immigrants ;
- L'ouverture de la société d'accueil
- Les relations interculturelles

1. Que pensez-vous de ces critères ? êtes-vous d'accord avec l'idée que ce sont des critères fondamentaux ?

Être intégré c'est :

- Se sentir chez soi au Québec, y être bien ;
- Tout en enrichissant la société québécoise par l'apport de nouveaux éléments ou traits culturels ;
- Sans perdre sa propre culture d'origine.

C'est aussi se sentir valorisé, chez soi : référence à la participation sociale et citoyenne des immigrants qui passe par l'*empowerment* des individus (reconnaissance des diplômes, possibilité de pouvoir défendre ses droits et exprimer son opinion, même si elle conteste le discours de la majorité)

Recueillir des réactions :

Que pensez-vous de cette définition ?

II - Généralités : discussion théorique

1. Selon vous, qu'est-ce qu'une intégration réussie ?
 - Qu'est-ce qui aide un immigrant ou réfugié à réussir son intégration ?
 - Une bonne intégration ou une intégration réussie dépend de quoi, de quels éléments ?
 - Qu'est-ce qui pourrait empêcher un nouvel arrivant de réussir son intégration ?

2^{ème} partie : INTERVENTIONS ou ACTION COMMUNAUTAIRE

I – Les services et activités d'accueil et intégration

Objectif :

Définir les AC en matière d'accueil et d'intégration et quels résultats cela peut engendrer auprès des populations concernées ?

2. À quelles activités participez-vous dans votre OC ? Depuis combien de temps ?
 - Pensez-vous que le fait de participer à ces activités va vous aider (ou vous a aidé) dans votre parcours d'intégration à la société québécoise ? Pourquoi ?
 - Si vous participez à ces activités depuis quelque temps déjà : quels sont les événements marquants ou anecdotes qui vous permettent d'illustrer en quoi ces activités en particulier ont favorisé votre intégration ?
3. Y a-t-il d'autres activités ou services mis en place par votre OC et qui favorisent également l'intégration des immigrants et réfugiés ?
 - Pourquoi, selon vous, ces activités ou services favorisent-ils particulièrement l'intégration des immigrants et réfugiés ?
4. Estimez-vous que votre OC a joué un rôle important pour vous :
 - Dans votre parcours d'intégration à la société québécoise ? Pourquoi ?
 - Dans votre vie ? Pourquoi ?
5. Globalement, pensez-vous que les activités et services mis en place par votre OC pour l'accueil et l'intégration des immigrants sont nécessaires et les aident vraiment pour leur intégration ? Ou bien ces services sont-ils juste un plus ?

II – Les limites

Objectif :

Définir les limites de l'AC en matière d'accueil et d'intégration. Voir si les usagers parviennent à exprimer leurs besoins afin de faire reculer les frontières de ces limites.

6. Pensez-vous que votre OC pourrait mettre en place d'autres services ou activités pour vous aider à vous intégrer à la société québécoise ?
 - Lesquels ?
 - Pour quelles raisons, dans quels buts ?
7. Avez-vous parlé de cette possibilité avec un intervenant ou un bénévole de votre OC ?
 - Si non : pourquoi ne pas en avoir parlé ?
 - Si oui : comment votre proposition ou suggestion a-t-elle été reçue ? Que vous a-t-on répondu ?
8. Pour quelles raisons, selon vous, certains immigrants ou réfugiés du quartier ne viennent pas dans votre OC, malgré les services spécifiques qui leurs sont dédiés ?
9. Bénéficiez-vous (ou avez-vous déjà bénéficié) des services d'autres OC ou institutions pour vous aider dans votre installation ou votre intégration ?

QUESTIONNAIRE

Les nouveaux arrivants au Québec et leurs usages des organismes communautaires du quartier Côte-des-Neiges à Montréal

CENTRE PAULINE-JULIEN

But de la recherche :

- Identifier les effets positifs et les limites de l'intervention des organismes communautaires du quartier Côte-des-Neiges dans le domaine de l'intégration des nouveaux arrivants.
- Établir dans quelle mesure les organismes communautaires du quartier Côte-des-Neiges aident les nouveaux arrivants dans leur parcours vers l'intégration.

Les organismes communautaires sont des associations ou des organismes à but non lucratif (OBNL) issus de leur communauté qui visent l'intérêt collectif dans un but de développement social. Les organismes communautaires peuvent offrir différents types de services ou activités : des activités sociales et culturelles ou de sport et de loisirs, des services de dépannage (dépannage alimentaire, services à domicile), des services d'aide à l'emploi, des services d'accueil et d'intégration des immigrants, ou encore des services de défense de droits.

Il y a un peu plus de 100 organismes communautaires dans le quartier Côte-des-Neiges.

Voici quelques exemples :

- Alliance of South-Asia community;
- Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges;
- MultiCaf la cafeteria communautaire;
- ŒIL de CDN (Organisation d'éducation et d'information logement de Côte-des-Neiges);
- PROMIS (Promotion Intégration société nouvelle).

Les hôpitaux et les CLSC **ne sont pas** des organismes communautaires.

Document préparé par le
Laboratoire de recherche sur les pratiques et politiques sociales (LAREPPS)
UQAM

Février 2008

LES DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

1. Par quel indicatif commence votre code postal ?

- H3S H3W H4P
 H3T H3V H3X Autre (précisez): _____

2. Âge : _____

3. Sexe :

Homme
 Femme

4. Statut familial :

Célibataire
 Marié(e) ou conjoint(e) de fait
 Veuf/veuve
 Divorcé(e) / séparé(e)
 Veuf/veuve

5. Avez-vous des enfants ?

- Oui → combien d'enfants avez-vous ? _____
 Non

6. Année d'immigration au Canada : _____

Année d'immigration au Québec (si différente) : _____

7. Statut d'immigration :

- Réfugié (ou demandeur d'asile à titre de réfugié)
 Résident permanent du Canada
 Citoyen canadien
 Autre (précisez) : _____

8. Niveau de scolarisation ou niveau du plus haut diplôme obtenu :

- Aucune scolarité
 Primaire / élémentaire
 Secondaire ou collégial
 Universitaire

9. Pays d'origine : _____

10. Langue maternelle : _____

VOTRE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

11. Aviez-vous déjà des notions de français avant votre arrivée au Québec ?

- Oui
 Non

12. Depuis quand êtes-vous inscrit au Centre Pauline-Julien ? _____

13. Comment avez-vous entendu parler du Centre Pauline-Julien ?

- À la Commission scolaire de Montréal (CSDM)
- Dans un carrefour d'intégration du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC)
- Au CLSC Côte-des-Neiges
- Dans une association ou un organisme communautaire du quartier Côte-des-Neige : Lequel ? _____
- Par des amis, des connaissances ou de la famille
- Par de la publicité (journaux et autres médias)
- Autre : _____

14. Selon vous, depuis que vous suivez des cours au Centre Pauline-Julien, votre connaissance du français s'est-elle améliorée ?

(Encerclez une réponse sur l'échelle de 1 à 5)
 Pas du tout ----- Grandement
 1 2 3 4 5

15. En dehors du Centre Pauline-Julien, y a-t-il d'autres occasions où vous pouvez vous exercer régulièrement à parler français ?

- Oui → Si oui, lesquelles ?
 - Avec votre famille
 - Avec votre cercle d'amis et de connaissances
 - Dans des activités communautaires ou de loisirs
 - Autre : _____
- Non

VOTRE SITUATION SOCIOPROFESSIONNELLE

16. Actuellement, occupez-vous un emploi ?

- Oui → Jusqu'à quel point êtes-vous satisfait(e) de votre emploi ?
 - Très insatisfait(e)
 - Plutôt insatisfait(e)
 - Plutôt satisfait(e)
 - Très satisfait (e)
- Non → Êtes-vous à la recherche d'un emploi ?
 - Oui
 - Non

17. Si vous êtes en couple, votre conjoint(e) a-t-il/elle un emploi ?

- Oui
- Non
- Ne s'applique pas

18. Croyez-vous que la formation professionnelle que vous avez acquise avant votre immigration est reconnue au Québec?

- Oui
- Non
- Ne sais pas
- Ne s'applique pas

19. Avez-vous suivi une formation ou repris des études depuis votre arrivée au Québec ou envisagez-vous de le faire ?

- Oui → précisez pourquoi ? _____
 - Pour mettre vos connaissances à niveau
 - Pour obtenir une équivalence ou pour être admis dans un ordre professionnel
 - Pour vous former dans un nouveau domaine
 - Par plaisir
 - Autre (précisez) : _____
- Non

VOTRE RÉSEAU DE RELATIONS

20. Lors de votre arrivée au Québec, vous étiez :

- Seul(e)
- Accompagné(e) de votre famille

21. Aviez-vous déjà des amis, des connaissances ou de la famille au Québec avant votre arrivée ?

- Oui
- Non → Si vous avez répondu «non», passez à la question 23

22. Habitaient-ils à Côte-des-Neiges ?

- Oui
- Non → Où habitaient-ils ? _____

23. Actuellement, dans vos moments de loisirs, quelle est la fréquence de vos contacts avec :

(Pour chaque situation encerclez votre réponse)

	Jamais	Rarement	De temps en temps	Souvent	Très souvent	Ne s'applique pas
1) Des membres de votre famille	1	2	3	4	5	Ø
2) Des personnes <u>issues</u> de votre communauté culturelle ou religieuse	1	2	3	4	5	Ø
3) Des personnes <u>qui n'appartiennent pas</u> à votre communauté culturelle ou religieuse	1	2	3	4	5	Ø

24. Si vous avez un emploi : actuellement, au travail, quelle est la fréquence de vos contacts avec :

(Pour chaque situation encerclez votre réponse)

	Jamais	Rarement	De temps en temps	Souvent	Très souvent	Ne s'applique pas
1) Des membres de votre famille	1	2	3	4	5	Ø
2) Des personnes <u>issues</u> de votre communauté culturelle ou religieuse	1	2	3	4	5	Ø
3) Des personnes <u>qui n'appartiennent pas</u> à votre communauté culturelle ou religieuse	1	2	3	4	5	Ø

25. Comment avez-vous fait la rencontre de vos amis et connaissances au Québec ?

- Par l'intermédiaire d'autres amis ou connaissances
- En participant aux activités ou rencontres avec d'autres parents (garderie/école)
- En participant aux activités d'un organisme communautaire
- En faisant du bénévolat
- Par l'intermédiaire de votre travail
- Autre (Précisez) : _____

VOTRE FRÉQUENTATION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

26. Actuellement, fréquentez-vous un ou plusieurs organismes communautaires du quartier Côte-des-Neiges ?

- Oui → Si oui, remplissez le tableau suivant :

Noms des organismes fréquentés	Depuis combien de temps	À quelle fréquence ? (cochez)			
		Tous les jours	Quelques fois par semaine	Quelques fois par mois	Quelques fois par année
1.					
2.					
3.					
4.					

- Non → Pourquoi ?
- Parce que vous n'en aviez jamais entendu parler jusqu'à maintenant
 - Parce que vous n'en avez pas le temps
 - Parce que vous n'en éprouvez pas le besoin
 - Autres : _____

Si vous avez répondu «non» à la question 26, passez directement à la question 31

27. Faites-vous du bénévolat dans un ou plusieurs des organismes communautaires du quartier Côte-des-Neiges que vous fréquentez ?

(Encerchez une réponse sur l'échelle de 1 à 5)
Jamais ----- Très souvent
1 2 3 4 5

Expliquez :

28. Diriez-vous que de fréquenter un (ou des) organisme(s) communautaire(s) du quartier Côte-des-Neiges vous a aidé à améliorer votre condition (et celle de votre famille) sur les aspects suivants :

(Pour chaque situation encerchez votre réponse)

	Pas du tout aidé	Peu aidé	Moyenne-ment aidé	Aidé	Grandement aidé	Ne s'applique pas
1) Vos conditions de logement	1	2	3	4	5	Ø
2) Vos conditions de travail (ou d'accès à l'emploi)	1	2	3	4	5	Ø
3) Vos conditions de santé	1	2	3	4	5	Ø
4) Votre réseau de contacts ou vos liens sociaux	1	2	3	4	5	Ø
5) Votre connaissance du français	1	2	3	4	5	Ø
6) Vos conditions de vie dans leur ensemble	1	2	3	4	5	Ø

29. Selon vous, est-ce que le fait que vous utilisiez des services ou participiez à des activités d'un organisme communautaire du quartier vous a aidé à vous intégrer à la société québécoise ?

(Encerchez une réponse sur l'échelle de 1 à 5)
Pas du tout aidé ----- Grandement
1 2 3 4 5

Expliquez : _____

30. Dans votre famille, y a-t-il actuellement d'autres personnes qui participent aux activités du (des) même(s) organisme(s) communautaire(s) du quartier Côte-des-Neiges que vous ?

- Oui
- Non
- Ne s'applique pas

31. Dans votre famille, y a-t-il actuellement d'autres personnes qui participent aux activités d'un (d') organisme(s) communautaire(s) du quartier Côte-des-Neiges que vous ne fréquentez pas ?

- Oui
- Non
- Ne s'applique pas

32. Avez-vous déjà fréquenté d'autres organismes communautaires du quartier Côte-des-Neiges que vous ne fréquentez plus aujourd'hui ?

- Non** → **passez à la question 33**
- Oui → précisez en remplissant le tableau ci-dessous.

Nom des organismes	Pourquoi ne les fréquentez-vous plus ? <i>(Pour chaque organisme entourez la réponse correspondante)</i>
1) _____ _____	<input type="checkbox"/> Vous n'en n'avez plus le temps <input type="checkbox"/> Vous n'en n'éprouvez plus le besoin <input type="checkbox"/> Vous n'avez pas été satisfait(e) des services ou activités <input type="checkbox"/> Autre (expliquez): _____
2) _____ _____	<input type="checkbox"/> Vous n'en n'avez plus le temps <input type="checkbox"/> Vous n'en n'éprouvez plus le besoin <input type="checkbox"/> Vous n'avez pas été satisfait(e) des services ou activités <input type="checkbox"/> Autre (expliquez): _____
3) _____ _____	<input type="checkbox"/> Vous n'en n'avez plus le temps <input type="checkbox"/> Vous n'en n'éprouvez plus le besoin <input type="checkbox"/> Vous n'avez pas été satisfait(e) des services ou activités <input type="checkbox"/> Autre (expliquez): _____
4) _____ _____	<input type="checkbox"/> Vous n'en n'avez plus le temps <input type="checkbox"/> Vous n'en n'éprouvez plus le besoin <input type="checkbox"/> Vous n'avez pas été satisfait(e) des services ou activités <input type="checkbox"/> Autre (expliquez): _____

33. Actuellement, fréquentez-vous un(ou des) organisme(s) communautaire(s) d'autres quartiers ?

- Oui
- Non

34. Selon vous, est-ce que le fait de fréquenter des organismes communautaires peut globalement aider les immigrants et réfugiés à s'intégrer à la société québécoise?

(Encerlez une réponse sur l'échelle de 1 à 5)
Pas du tout - - - - - Tout à fait
 1 2 3 4 5

Expliquez : _____

VOTRE INTÉGRATION ET VOS CONDITIONS DE VIE

35. Actuellement, diriez-vous que vous êtes intégré(e) à la société québécoise ?

(Encerclez une réponse sur l'échelle de 1 à 5)
 Pas du tout intégré(e) ----- Très bien intégré(e)
 1 2 3 4 5

Expliquez : _____

36. Actuellement, comment évaluez-vous vos conditions de vie ?

(Pour chaque situation encerclez votre réponse)

	Très mauvaises	Assez mauvaises	Ni bonnes ni mauvaises	Bonnes	Très bonnes	Ne s'applique pas
1) Vos conditions de logement	1	2	3	4	5	Ø
2) Vos conditions de travail	1	2	3	4	5	Ø
3) Vos conditions de santé	1	2	3	4	5	Ø
4) Votre réseau de contacts ou vos liens sociaux	1	2	3	4	5	Ø
5) Vos conditions de vie dans leur ensemble	1	2	3	4	5	Ø

37. Diriez-vous que vos conditions de vie dans leur ensemble ont changé depuis le jour de votre arrivée au Québec ?

- Oui
 Non → Si vous avez répondu «non», passez à la question 39

38. Par rapport au jour de votre arrivée au Québec, diriez-vous qu'aujourd'hui vos conditions de vie sont :

- Vraiment plus mauvaises
 Plus mauvaises
 Meilleures
 Vraiment meilleures

Expliquez : _____

39. Globalement, considérez-vous facile de faire les choses suivantes :

(Pour chaque situation encerclez votre réponse)

	Très difficile	Difficile	Ni difficile ni facile	Facile	Très facile	Ne s'applique pas
1) Subvenir à vos besoins de base (nourriture, vêtements, soins de santé)	1	2	3	4	5	Ø
2) Trouver un logement satisfaisant	1	2	3	4	5	Ø
3) Trouver un travail satisfaisant	1	2	3	4	5	Ø
4) Apprendre le français	1	2	3	4	5	Ø
5) Vous intégrer à la société québécoise	1	2	3	4	5	Ø

40. Globalement, considérez-vous que les ressources ou les organisations relevant des réseaux suivants vous ont aidé dans votre intégration à la société québécoise ?

(Pour chaque situation encerclez votre réponse)

	Pas du tout aide	Pas aide	Moyenne-ment aide	Aidé	Grandement aide	Ne s'applique pas
1) Réseau scolaire	1	2	3	4	5	Ø
2) Réseau de la santé	1	2	3	4	5	Ø
3) Réseau communautaire	1	2	3	4	5	Ø
4) Réseau économique (emploi, commerce, etc.)	1	2	3	4	5	Ø
5) Réseau social et voisinage	1	2	3	4	5	Ø

MERCI !